

Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be

Bulletin communal • Bimestriel n°207 – Juin/Juillet 2017



Mobilité

Fluidifier la circulation
Favoriser les alternatives à la voiture

Encart
Nos écoles
communales



VOTRE CONCESSIONNAIRE À 100 M DE LA GARE D'OTTIGNIES

**NOUVEAU
SHOW-ROOM**



Hermand

Ets HERMAND S.P.R.L.
OTTIGNIES

010 / 41 34 32

Avenue des Combattants 117 - 1340 Ottignies - www.hermand.be

La vente des véhicules neufs et d'occasion est accessible le samedi toute la journée

OFFRE SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

10% sur toutes les pièces d'entretien de votre VW (offre valable jusqu'au 30/06/2017).
Un bon par client et par voiture. Voir conditions en magasin.

 **biostory**



ALIMENTATION BIOLOGIQUE

Nos producteurs locaux ont du talent !

Leurs fruits & légumes, céréales, pains, produits laitiers, ...
100% bio, vous racontent leur histoire, d'où ils viennent,
qui a veillé sur leur croissance et leur transformation.
Ils n'ont rien à cacher et tout à savourer.



Avenue des Combattants 92a 1340 Ottignies

Lundi > samedi 8h30 - 19h ■ Dimanche 9h - 17h ■ Fermé le jeudi

Ouvert les dimanches ■ www.biostory.be ■ 010 40 23 46



Ottignies-Louvain-la-Neuve

Madame, Monsieur,

Alors que le parc automobile augmente plus vite que la population, la mobilité devient une préoccupation essentielle. Les déviations imposées par les chantiers en cours dans notre ville mettent en évidence ses principaux points noirs : l'accès à la gare d'Ottignies, la traversée d'Ottignies par l'avenue des Combattants, la rocade de Louvain-la-Neuve et le carrefour N4/N25. Heureusement, les travaux à la rue des Deux Ponts et ceux qui vont commencer à l'avenue du Roi Albert marquent quasiment la fin des grands chantiers visant à fluidifier la circulation dans le centre d'Ottignies.

Depuis de nombreuses années, nous nous sommes entourés d'experts pour déterminer les actions les plus efficaces pour faire face à ce défi. L'actualisation du Plan Communal de Mobilité est un bon exemple de notre action.

La Ville n'est pas seule à agir. Nous nous réjouissons des travaux qui ont été ou sont réalisés par la Région, notamment aujourd'hui à la porte de l'Europe à Limelette. Nous attendons avec impatience qu'elle entame la réalisation d'une série de très grosses infrastructures: l'accès au Parking RER de Louvain-la-Neuve et le tunnel sous le carrefour N4/N25. Il faudra aussi trouver une solution de financement pour le pont de Masaya.

Mais aménager les voiries pour répondre à la pression automobile est voué à l'échec si nous ne parvenons pas à enrayer la progression des déplacements en voiture. Il faut investir en force pour développer les autres formes de mobilité.

Nous soutenons les TEC en leur donnant partout où c'est possible un avantage sur la voiture dans le trafic, ou en subsidiant de nouvelles lignes.

Pour les petits déplacements, le potentiel de la marche et du vélo est très important. Nous élargissons les trottoirs chaque fois que faire se peut, avons financé 105 km d'aménagements cyclables et des centaines de parkings vélos.

L'« autopartage » représente aussi des perspectives intéressantes. Nous offrons gratuitement de l'espace public pour installer toujours plus de stations de car sharing.

Le dossier de ce Bulletin vous permettra de découvrir différents aspects d'une matière complexe et souvent technique, dont les effets sont directement perceptibles pour chacun d'entre nous.

Bonne lecture... et bonne route!

David da Câmara Gomes
Échevin de la Mobilité



Editeur responsable :
Annie Galban-Leclef

Rédaction et crédit photographique :
Marie-Claire Dufrene
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
marie-claire.dufrene@olln.be

Réalisation :
Redline communication

Publicité
Christophe Thienpont – 0479 616 192

Le Bulletin communal est imprimé sur papier 100% recyclé Cyclus. Nous entendons ainsi œuvrer à la protection de l'environnement.

La Ville sur internet : www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire). Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Information.

Pour le bulletin d'août 2017, dépôt des articles avant le 10 juillet et des insertions publicitaires avant le 15 juillet.

Couverture :

Comme le boulevard Martin et bientôt la rue des Deux Ponts, l'avenue Reine Astrid (Ottignies) est devenue une rue cyclable.

• Mobilité	5	• Culture	32
• Nouvelles de la Ville	19	• Sport	35
• Social	27	• Loisirs	38
• Environnement	29	• Tribune libre	45



Glaverbel • St Gobain
Réparations • Remplacements

Verres clair et imprimés
Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants

Agréé Ethias et Fortis

Rue de Méruvaux 1A
1490 Court-St-Etienne
Tél. 010 61 58 57
Fax 010 61 24 97
vgr8@skynet.be



Audibilis Centre auditif

La technologie au service de l'audition

Appareils discrets et performants
Essais sans engagement
Réglage/nettoyage des appareils



Sur rendez-vous - Parking privé
Avenue Provinciale 28 - 1341 Céroux-Mousty
Tél : 010 61 61 97
info@audibilis.be • www.audibilis.be



FUNÉRAILLES DEBROUX SPRL



FUNERARIUM À OTTIGNIES

Incinération - Fleurs en soie
Organisation de funérailles pour tout budget
Avenue des Combattants, 26 - 1340 Ottignies
www.funerailliesdebroux.be
Tél : 010/ 41 42 91



Tom & Co

Votre animal et vous

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30
Av. des Métallurgistes, 1490 Court-St-Etienne
Tél.: 010/61 37 01 • www.tomandco.be



TOM & BEAUTY
Toilettage - Trimsalon




Bien plus que des matériaux



LE MEILLEUR PRIX LA QUALITE DU SPECIALISTE COMPRISE

Showroom du lun. au ven. de 9h30 à 18h Sam. de 8h30 à 17h
Comptoir matériaux du lun. au ven. de 6h30 à 18h Sam. de 8h à 13h
www.bigmatgrez.be

Des outils précieux

Le Plan Communal de Mobilité approuvé en 2003 a été actualisé en 2013 et 2016, pour réfléchir à l'avenir de la gare d'Ottignies et à son accessibilité, ainsi qu'aux enjeux du développement de la vallée de la Dyle. Une nouvelle étude devrait aboutir à la fin de cette année, relative aux enjeux de mobilité à Louvain-la-Neuve.

Un Plan Communal de Mobilité (PCM) est un outil stratégique pour faciliter la planification de la mobilité d'une commune. Il sert à améliorer l'accessibilité et la mobilité, ainsi que la sécurité routière et le cadre de vie, sur le territoire communal.

«La durée de vie d'un PCM est de 10-15 ans, en fonction de l'état d'avancement de sa mise en œuvre», indique Benoît Van Calbergh, responsable de la cellule Mobilité de la Ville.

Notre premier PCM, couvrant tout le territoire communal, a été approuvé par le Conseil communal en 2003.

Il s'articulait en trois phases: le diagnostic, les objectifs et le plan d'actions. Les gestionnaires de la Ville ont ressenti la nécessité de l'actualiser, pour réfléchir à l'avenir des alentours de la gare d'Ottignies. Le Plan Local de Mobilité (PLM) de la gare a été réalisé en parallèle avec une étude d'orientation urbanistique (Master Plan) de cette même zone. Ces deux études ont été clôturées en 2013.

Une nouvelle étude a été réalisée en 2016, qui couvre l'ensemble de la vallée de la Dyle (compris Court-Saint-Etienne). Elle comprend une réflexion sur la jonction entre la RN275 et la RN25.

S'agissant de Louvain-la-Neuve, une actualisation du Plan a également semblé nécessaire, suite à la modification du Plan de Secteur pour la zone Athéna-Lauzelle et la zone située entre la RN4 et la E411. Suite aussi à la création d'un parking relais de plus de 3000 places, la construction prochaine du Centre Technologique Belgique-Chine et du Centre sportif haut niveau, les problèmes d'accessibilité au quartier de L'Hocaille/Blocry...

Cette étude est en cours d'élaboration et devrait trouver son issue à la fin de cette année (lire page 6). ■

Brevet du cycliste extrascolaire

Prêts à agir pour une mobilité douce.

Le 29 mars avait lieu la dernière étape du «Brevet du cycliste extrascolaire». Déjà proposée dans

plusieurs écoles de la Ville depuis des années, cette formation était organisée pour la première fois dans sa version extrascolaire.

Huit enfants âgés de 10 à 13 ans ont profité des premiers jours du printemps pour perfectionner leur maîtrise du vélo, revoir quelques notions de sécurité routière et - en fin de parcours - passer le brevet dans les rues de Lauzelle, sous le regard bienveillant de leurs formateurs et de leurs parents.

La cérémonie de clôture a réuni l'échevin de l'Enseignement et les partenaires de l'opération: Pro Velo, le Gracq, La Cordiante ainsi que les représentants du service Proximité de la Police et du service Extrascolaire de la Ville.

Les enfants sont repartis (à vélo!) équipés d'une chasuble offerte par la Ville, heureux et fiers, prêts à agir pour une mobilité plus douce dans nos quartiers. ■





Mobilité à Louvain-la-Neuve

L'actualisation du Plan Communal de Mobilité sur le périmètre de Louvain-la-Neuve entend apporter des réponses concrètes aux défis qui vont se présenter ces dix prochaines années, dans la cité universitaire. De nombreuses rencontres ont été organisées avec les acteurs du terrain, pour dresser le portrait de la ville en matière de déplacements. Ce portrait sera présenté aux habitants, le mardi 27 juin, à 20h, à l'antenne administrative de Louvain-la-Neuve (voie des Hennuyers, 1, salle Forum, 3^e étage).

Après un premier Plan Communal de Mobilité (PCM) en 2003 et un plan de stationnement en 2006, il s'est avéré nécessaire d'actualiser les réflexions sur la mobilité à Louvain-la-Neuve, tant la croissance projetée est importante.

Au fil des ans, Louvain-la-Neuve est passée d'une ville étudiante à une ville mixte, mêlant zones résidentielles, parcs d'activités économiques, pôles commerciaux... et bien entendu, un pôle universitaire et scolaire d'ampleur régionale.

L'impact de ces développements sur le réseau routier est significatif, avec une saturation progressive des accès à Louvain-la-Neuve (notamment depuis l'autoroute et le long de la RN4). Ceci a pu être confirmé de manière précise et innovante, par les analyses de type «Big Data» réalisées par la

Province du Brabant wallon, à partir des données GPS de TomTom et des données téléphoniques de Proximus. Les développements projetés risquent d'accroître considérablement les difficultés d'absorption du trafic par les infrastructures existantes.

L'actualisation du PCM est l'occasion de développer une vision commune de l'avenir de la mobilité sur le territoire, en associant l'ensemble des acteurs institutionnels et les citoyens. Il y a lieu de faire émerger des solutions durables pour la commune: meilleure exploitation des réseaux existants, création de nouvelles infrastructures et de nouveaux services, meilleure information sur les moyens de déplacement, développement des nouvelles formes de mobilité (autopartage, covoiturage)... Des réflexions pour une meilleure réglementation du stationnement

et pour une mutualisation renforcée des emplacements de parking doivent être menées, les déplacements à pied et à vélo valorisés.

Au niveau des transports en commun, si l'offre des TEC s'est améliorée, elle reste insuffisante sur certains points, notamment l'accessibilité des parcs scientifiques. On observe également une saturation progressive de la gare des bus. Concernant la SNCB, l'offre sera articulée autour du nouveau plan de transport 2017-2020.

Le PCM de Louvain-la-Neuve entend apporter des réponses concrètes et opérationnelles aux défis qui vont se présenter aux habitants de la cité universitaire, ses entreprises, son université et ses visiteurs. ■

Attention, le revoici !

Vos alertes sur les réseaux sociaux incitent à la prudence.

Depuis le mois de février, un radar du type «LIDAR» est placé de temps en temps sur la RN238, pour y contrôler le respect de la limitation de vitesse.

Pas inutile, quand on sait que la RN238, qui relie Louvain-la-Neuve et Wavre, est la route la plus criminogène de la ville.

«Il s'agit d'un radar semi-fixe,

habituellement utilisé dans les zones de chantiers. Il apparaîtra des deux côtés de la RN238, à plusieurs reprises, d'ici la fin de l'année», annonce le commissaire Yves Lagrange. «La Région wallonne nous offre ce service, qui a fait l'objet d'un protocole d'accord avec le gestionnaire de la voirie (SPW), la police locale et le Parquet de Nivelles.»

Le LIDAR ne fonctionne que par

tranches horaires de 12 heures. Fin avril, il a contrôlé 46.739 véhicules en une semaine, et la police locale a dressé 525 procès-verbaux.

«Ce taux de 1,12% de véhicules en infraction, c'est environ le double, comparé aux constats de nos deux radars fixes placés sur la RN238. Sans doute la preuve que les automobilistes ralentissent à l'approche des radars fixes, dont ils connaissent l'emplacement.» ■

Projet régional pour promouvoir
une mobilité durable
10 villes pilotes, dont Ottignies-
Louvain-la-Neuve
Plan mis en œuvre de 2011 à 2017
1.500.000 euros de subsides
wallons

Notre



ville cyclable

Objectifs :

- Améliorer le confort et la sécurité sur 12 axes «leviers»;
- Créer des cheminements vers les centres d'intérêt;
- Améliorer l'offre multimodale en sécurisant les cheminements vers les gares ;
- Améliorer l'offre en stationnement, la qualité des infrastructures et des équipements ;
- Permettre à chacun d'acquérir un vélo (bourses, remise en état de vélos d'occasion...);
- Former les enfants et les adultes à l'usage du vélo ;
- Sensibiliser, communiquer.

Les réalisations du Plan Communal Cyclable



- Plus de mille élèves de 6^e primaire ont obtenu leur brevet cycliste, après avoir suivi une formation à la conduite en ville
- 100 adultes ont suivi une formation de remise en selle

724 cyclistes comptabilisés en 10 points de comptage
+70% de cyclistes à la gare d'Ottignies, par rapport à 2008
138 participants à « 2 mois 2 roues »

+ 25 km d'aménagements cyclables (total : 105 km)

Abaissement de bordures, signalisation des impasses « débouchantes », marquages, instauration de sens uniques limités...



+ 50% d'offre de stationnement « Ville » (108 box individuels et 2000 barres)

Stationnement vélo dans toutes les écoles communales

Les sites concernés par les aménagements « vélo »

Rue du Viaduc (500m), rue du Morimont (550m), tour du lac (1700m), avenue des Combattants (500m), rue du Bois des Rêves (700m), avenue Albert 1^{er} (1300m), avenue Provinciale (800m x2), rue de Mont-Saint-Guibert (150m x2), rue de Namur (400m), rue de Franquennes (400m x2), rue du Blanc Ry (200m), rue de la Station (400m x2), avenue des Vallées (1650m), rue du Bon Air (550m), rue du Ry (70m), rue de la Malaise (500m), avenue Reine Astrid + rue des Deux Ponts (600m), rue Berthet (300m),

chemin de Lauzelle (700m), rue Haute (600m), rue de la Chapelle (550m), Chemin 45 (400m), rue de Moriensart (300m), berges de la Dyle (350m), rue Arthur Hardy (800m), rue Croix Thomas (1800m, projet 2018), avenue de Jassans (800m), rue du Buston (300m x2), rue Haulotte + jonction Lambermont (800m), avenue Bel Horizon (600m), rue de l'Invasion (600m), rue du Culot (800m), avenue Demolder (carrefours), rue de Namur (400m), RN4 (2200m), boulevard de Lauzelle (2000m).



A vélo ou... patience !

Le réaménagement de la rue des Deux Ponts engendre des embarras de circulation aux heures de pointe. C'est le prix à payer pour améliorer la qualité de vie dans le centre d'Ottignies.



La rue des Deux Ponts sera rouverte temporairement en juillet et définitivement en septembre.

De plus en plus de voitures. Trop de voitures ! Dans un espace public qui ne peut plus les absorber : on ne va quand même pas démolir les maisons pour élargir les voiries et les parkings !

Que faire ? !

Favoriser les modes actifs (piétons, cyclistes...), encourager l'usage des transports en commun et l'auto-partage.

Avec trois gares, vingt lignes de bus, huit stations Cambio et trois Wibee, notre Ville peut se féliciter d'être particulièrement bien desservie. Encore faut-il pouvoir rejoindre facilement ces infrastructures, en toute sécurité.

« Le Plan Wallonie Cyclable nous a permis de bénéficier d'1,5 million d'euros de subsides régionaux, pour augmenter notre réseau «véloroutier» de 25km, ces 5 dernières années », se réjouit l'échevin de la Mobilité David da Câmara Gomes.

Ont été privilégiés, les accès qui conduisent à la gare d'Ottignies. Car on a constaté que le nombre de navetteurs qui s'y rendent à vélo augmente de 7%, chaque année. Louvain-la-Neuve n'est pas en reste : sa place de l'Université/

dalle est le 2^e point de ralliement cycliste, dans notre cité.

Rues cyclables

Le chantier de réaménagement de la rue des Deux Ponts a débuté en avril, engendrant de gros embarras de circulation dans le centre d'Ottignies. La déviation exige d'emprunter l'avenue des Combattants, or à ce moment, l'avenue était déjà encombrée par les automobilistes qui ne pouvaient pas accéder à Limelette par la rue de l'Europe. La situation s'est améliorée depuis, mais l'avenue des Combattants demeure chargée aux heures de pointe.

« Il est prévu que la rue des Deux Ponts devienne une rue cyclable, où la vitesse sera limitée à 30km/h et où les véhicules motorisés ne pourront pas dépasser les cyclistes. Les trottoirs seront élargis, un plateau sera réalisé au carrefour avec la rue Montagne du Stimont », détaille l'échevin de la Mobilité. « On ne pourra plus se garer sur la voirie, ce qui permettra de fluidifier le trafic. Les bus - qui étaient souvent coincés par des voitures en stationnement - pourront désormais se croiser. Des places de parking seront créées au pied du talus du chemin de fer. »

Ce chantier fait suite au réaménagement du boulevard Martin et de l'avenue Reine Astrid, eux aussi devenus «rues cyclables».

« La rue des Deux Ponts était vétuste, il fallait la rénover. Ces travaux étaient prévus depuis plusieurs années - nous pouvions bénéficier de subsides wallons, dans le cadre d'un «Plan trottoirs», au bénéfice des piétons - mais la rénovation de l'avenue des Combattants et de l'avenue Provinciale (NDLR: deux voiries régionales) n'ont pas permis

de les entreprendre plus tôt: il fallait conserver des itinéraires alternatifs, pour traverser Ottignies. »

Le réaménagement de la rue des Deux Ponts durera jusque fin octobre mais ne nécessitera pas de fermer la voirie aussi longtemps. Elle sera rouverte pendant les congés du bâtiment, en juillet, avant d'être refermée en août et rouverte définitivement en septembre.

Coût total des travaux: près de 390.000€, dont 150.000€ de subsides. On en profitera pour enterrer les câbles dans les trottoirs.

Une ville vivante

« Autant de travaux et d'argent dépensé pour les seuls cyclistes, c'est scandaleux! », ironise le coordinateur de Pro Velo Dominique Baecke, pour couper l'herbe sous le pied d'une critique souvent revenue à ses oreilles. « Aujourd'hui, on est multimodal: automobiliste en semaine et cycliste le week-end, ou l'inverse. S'agissant de la qualité de vie, ces investissements profitent à toute la population: moins de pollution sonore, visuelle, olfactive... Une ville est vivante à partir du moment où on y réduit la vitesse de circulation en instaurant des rues cyclables, des zones 30... Ottignies-Louvain-la-Neuve a toujours été le fer de lance, dans cet engagement. C'est courageux, parce que beaucoup de gens n'en comprennent pas encore les enjeux. » ■

Commerces accessibles

Pendant le chantier de la rue des Deux Ponts, les commerces de l'avenue Reine Astrid restent accessibles, à partir de l'avenue des Combattants et de la rue du Monument. Les commerces du boulevard Martin aussi.

De plus en plus de cyclistes

L'observatoire du vélo effectue des relevés en dix lieux de notre ville, deux fois par an. Ils permettent de conclure à une augmentation annuelle de l'usage du vélo de 7% à la gare d'Ottignies, depuis 2008.

Pour notamment évaluer la pertinence des investissements qu'elle consent en faveur des cyclistes (quotidiens ou autres), notre Ville peut compter sur l'observatoire du vélo, depuis 2008. Deux fois par an, en mai et en septembre, dix observateurs (l'éco-conseillère et le personnel du service Stationnement de la Ville, avec des membres du Gracq et de Pro Velo) se postent en dix lieux stratégiques de la commune, pendant deux heures, pour y récolter une multitude d'informations relatives aux usagers du vélo: leur nombre, leur genre (homme ou femme), leur provenance et leur destination, adulte ou enfant (moins de 14 ans), avec ou sans casque, avec éventuellement un siège pour bébé, le type de vélo (électrique, pliant...).

« La gare d'Ottignies et la place de l'Université de Louvain-la-Neuve sont les sites les plus fréquentés par les cyclistes. Suivis de la gare de Mousty, du rond-point de la Maison

de la Citoyenneté et de l'avenue de Lauzelle à Blocry», constate le coordinateur de Pro Velo Dominique Baecke. «En 9 ans, les chiffres n'ont pas cessé de croître. A la gare d'Ottignies, on est passé de 103 observations en septembre 2008 à 169 en septembre 2016, ce qui représente une augmentation annuelle de 7% en moyenne.»


La progression est moins fulgurante ailleurs, mais tout de même, on observe une multiplication de l'usage du vélo un peu partout. On observe aussi que de plus en plus de femmes utilisent ce moyen de déplacement (30% à la gare d'Ottignies, pour 64% d'hommes et 6% d'enfants ; 26% à la place de l'Université, pour 56% d'hommes et 18% d'enfants). La conséquence d'une mobilité plus sécurisée, d'après le coordinateur de Pro Velo (les femmes s'engageraient moins que les hommes sur des itinéraires dangereux).

« Certains observateurs ont le temps de compter les hérissons! Pour ma

part, chargé des observations à la gare d'Ottignies, je ne vois pas passer les deux heures: ça tourne dans tous les sens! J'ai constaté que la trottinette était de plus en plus utilisée - sans doute par des automobilistes qui se garent juste de dehors de la zone bleue - de même que les vélos à assistance électrique et les vélos pliants. Le port du casque est devenu courant, même si celui-ci n'est pas obligatoire.»

On pourrait croire enfin que le retour des beaux jours invite à enfourcher la bicyclette. Pourtant, les statistiques de septembre sont plus élevées que celles de mai!

« Il y a plusieurs explications possibles: les bonnes résolutions de la rentrée, l'impact de la Semaine de la Mobilité... » ■



Pour rejoindre l'équipe des observateurs:
environnement@olln.be
010 / 43 62 50

« Park & Ride » : ouverture en septembre

Le « Park & Ride » (P+R) que la SNCB a construit le long de la RN4, entre le bd de Wallonie et le quartier de la Baraque, à Louvain-la-Neuve, comporte 3148 places de parking, sur 5 niveaux (enterrés). Il s'agit du plus grand parking du Benelux.

« Le P+R sera mis en service au mois de septembre », annonce Stéphane Hendrick, de la SNCB.

Le parking comportera 2277 places à destination des clients SNCB, dont 47 pour les personnes à mobilité réduite ; les 871 autres

emplacements (UCL), dont 42 pour les PMR, seront réservés aux habitants du quartier Courbevoie qui sera construit au-dessus du parking.

« La SNCB n'ouvrira que les niveaux nécessaires au fur et à mesure de l'occupation. En septembre, ce sera uniquement le -5. Le tarif d'accès n'a pas encore été fixé. »

La SNCB y a consacré 35 millions d'euros, avec l'ambition de développer là un véritable pôle intermodal, connecté aux autres moyens de transport, publics et

privés. Un local avec râteliers pour 120 vélos est prévu, de même qu'un local pour 40 motos.

Le Service Public de Wallonie (SPW) construira d'ici quelques mois des accès au parking directement depuis l'autoroute E411, ou par le bd de Wallonie en venant du centre-ville.

L'accès aux quais se fera via le bout des quais.

A plus long terme, Infrabel prévoit d'allonger les quais de 63m. ■



Lauzelle, zone réservée

Depuis plus d'un an, le règlement de la zone bleue prévoit que les rues Charles de Loupoigne, de la Longue Haie et de Neufmoustier, ainsi que les cours Marie d'Oignies et du Bia Bouquet (place comprise) sont réservées uniquement aux habitants du quartier de Lauzelle. L'usage du disque y est inutile. La redevance s'élève à 40€.

L'arrivée de L'esplanade à Louvain-la-Neuve a vu la pression automobile augmenter fortement dans les quartiers proches du centre commercial. Les conducteurs cherchent à y stationner pour éviter les frais de parking.

Plusieurs de ces quartiers sont pourtant réservés à la circulation locale : à la Baraque (la boucle des Métiers et les voiries situées à l'intérieur de celle-ci, la voie du Vieux quartier, la rue des Artisans) et à Lauzelle (depuis les intersections rue Charles de Loupoigne, cours Marie d'Oignies et rue du Prieuré).

« En effectuant leurs tournées, les contrôleurs de la zone bleue ont constaté que la circulation locale n'était pas du tout respectée à Lauzelle. Les riverains s'en plaignaient », explique Marie Winckler, employée administrative au service Stationnement. « Or, jusqu'à présent, les contrôleurs ne sont pas habilités à verbaliser les automobilistes qui ne respectent pas la circulation locale. Seule la police peut le faire. »

Pour juguler le stationnement sauvage et non autorisé de personnes voulant se rendre à L'esplanade ou dans le centre urbain, la Ville a décidé que les rues Charles de Loupoigne, de la Longue Haie et de Neufmoustier, ainsi que les cours Marie d'Oignies et du Bia Bouquet (place comprise) seraient réservées uniquement aux habitants du quartier de Lauzelle, dès janvier 2016.

« Des panneaux indiquent le début et la fin de la zone. Le disque bleu n'y est plus du tout accepté entre 8 et 19h, du lundi au samedi. Seuls les détenteurs d'une carte



Le cours du Bia Bouquet fait partie des rues réservées uniquement aux habitants du quartier de Lauzelle. Seuls les détenteurs d'une carte de stationnement « riverain », « entreprise », « personne à mobilité réduite » ou « visiteur » peuvent y stationner.

de stationnement « riverain », « entreprise », « personne à mobilité réduite » ou « visiteur » peuvent y stationner. »

Les riverains peuvent se procurer des carnets de 10 cartes pour visiteur au prix de 40€. Chaque carte peut être utilisée, par une personne autorisée, pour couvrir une journée entière dans la zone. Les riverains peuvent aussi céder leur(s) emplacement(s) privé(s) à leur(s) visiteur(s) et se garer dans la zone réservée, en apposant leur carte riverain.

« Dans le même temps, la redevance a doublé, pour passer à 40€ (NDLR : elle s'élève à 20€ dans les autres quartiers couverts par la zone bleue). Le Conseil communal a souhaité que ce soit vraiment dissuasif. »

Bilan positif

Après un peu plus d'un an, on peut dire que la mesure a été suivie d'effets : le quartier - qui est contrôlé deux fois par jour -

est beaucoup moins envahi. Mais des questions subsistent. Comme le manque de visibilité pour les automobilistes venant de l'extérieur, qui ne différencient pas le panneau « zone réservée » des autres panneaux de la zone bleue. Ils apposent leur disque en toute bonne foi et sont surpris de devoir payer la redevance.

« Le fait que l'école de Lauzelle soit située dans la zone pose problème », constate Christelle Procès, responsable des services Recette et Stationnement. « Les parents se plaignent du dispositif, d'autant que le parking situé entre l'avenue des Mespeliers et la Verte Voie - en dehors de la zone réservée - est saturé. On nous a aussi rapporté le cas des professeurs spéciaux, qui ne viennent qu'occasionnellement à l'école : quel type de carte doivent-ils utiliser ? »

Le service Stationnement réfléchit à une solution qui contente tout le monde, respecte les termes du règlement et ne risque pas d'être

inéquitable, par rapport aux autres écoles.

«Le problème, c'est qu'il y a quelque chose dans tous les quartiers: une école, une crèche, une infrastructure sportive, un centre médical... Tout le monde aimerait que son cas soit pris en considération. Mais alors, ça devient très compliqué à mettre en œuvre et à contrôler», justifie Marie Winckler. «Une solution pourrait être de réduire éventuellement à une demi-heure la durée de stationnement autorisée dans le parking voisin de l'école. Depuis que nous l'avons fait à la gare des bus, il y a beaucoup plus de rotation.»

Christelle Procès remarque que les dispositions prises à Lauzelle ont entraîné un report du parking sauvage dans d'autres quartiers proches de L'esplanade. Ainsi, les habitants de La Baraque demanderont peut-être à être protégés, eux aussi. Surtout si le projet d'extension du centre commercial voit le jour.

Contrôleurs «constatateurs»

Les deux zones bleues de la Ville sont parcourues par six contrôleurs et quatre adjoints.

D'ici 2018, après formation, plusieurs d'entre eux devraient devenir des agents «constatateurs», autorisés à imposer des sanctions administratives communales pour le stationnement.

«Ils contrôleront non seulement la zone bleue, mais pourront aussi sanctionner le stationnement sur un passage pour piétons ou sur un trottoir; la présence non

autorisée dans une zone réservée à la circulation locale... Amendes et redevance pourront se cumuler», annonce Christelle Procès.

Le but n'est pas de faire entrer de l'argent dans les caisses de la Ville. Même si, c'est vrai, le service est rentable. A l'avenir, on pourrait espérer que les automobilistes respectent le règlement. Et dans la foulée, que la recette soit moins élevée.

«Si elle rapporte, la zone bleue représente néanmoins beaucoup de frais pour la Ville: le salaire des contrôleurs, leurs vêtements de travail et le nettoyage de ceux-ci, leurs outils de travail, le salaire des agents administratifs, les frais d'huissiers et d'avocats...»

La plupart des personnes prises en défaut paient rapidement la redevance, mais il y a de nombreux récalcitrants. Marie Winckler envoie quelque 500 rappels de paiement, chaque semaine. Dès le 2^e rappel (300 à 350 par mois), les frais du recommandé (5,87€) s'ajoutent à la redevance. Après quoi, les dossiers partent chez l'huissier (200 par mois). Après un dernier rappel, l'huissier envoie une citation à comparaître en justice.

«Certaines procédures s'étendent sur plusieurs années, avec des montants qui atteignent parfois 800€! Nous ne lâchons pas le morceau. Il en va de la crédibilité de notre règlement. Mais nous acceptons les demandes de plan d'apurement, pour les personnes qui souhaitent s'acquitter de la somme due en plusieurs fois.»

La procédure est lourde. L'administration aimerait voir les redevances entrer dans la réglementation des créances fiscales, pour éviter l'intervention d'un huissier et le passage au tribunal (une trentaine de dossiers, tous les mois).

Une réponse pour chacun

«Je n'en avais que pour 5 minutes», «J'étais malade», «J'étais le seul dans le parking»... Le service Stationnement reçoit de nombreux appels téléphoniques, emails et courriers, de personnes qui se justifient, pour ne pas avoir à payer la redevance.

«Nous lisons tout et envoyons une réponse circonstanciée à chacun», assure Marie Winckler. «Si les arguments sont fondés, nous prenons la décision de porter en non-valeur. Il n'y a d'exonération que pour les cas prévus par le règlement. Les dossiers complexes sont soumis au département Contentieux de notre service Juridique.» ■



stationnement@olln.be

Agrandissement de la zone bleue d'Ottignies

La zone bleue d'Ottignies est en cours d'extension jusqu'à hauteur de l'église de Limelette. Il s'agit ici de juguler le phénomène des voitures ventouses, vu la proximité de la gare d'Ottignies. Les contrôles débiteront dès que les panneaux seront installés.

Egouttage à Cérroux

La société Krinkels de Naninne va procéder à l'égouttage des rues Hergé et Vanderdilt (Cérroux), à partir du 6 juin.

Merci de votre patience.

Rue Vanderdilt:
jusqu'au 31 juillet.

L'accès et le stationnement seront interdits à la rue Vanderdilt, dans les deux sens, dans le tronçon compris entre la rue aux Fleurs et la place Communale. Une déviation sera fléchée via la Grande Avenue et la rue aux Fleurs.

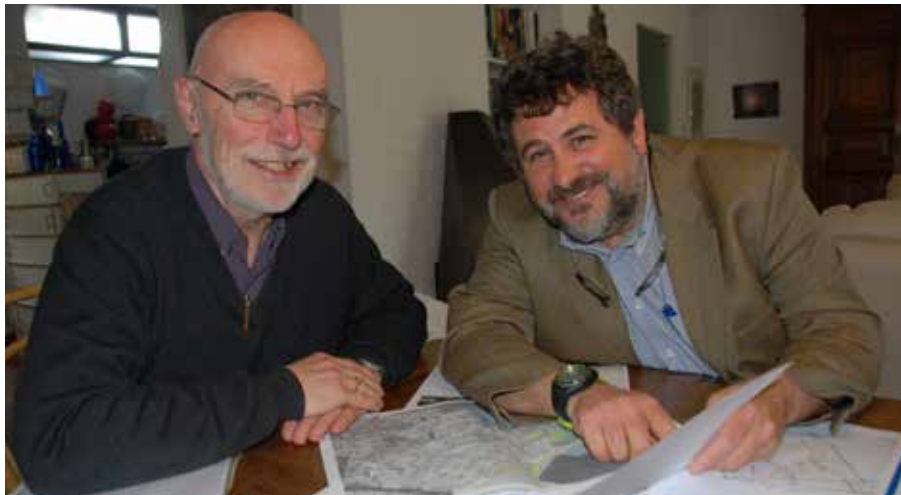
Rue Hergé:
jusqu'au 30 septembre.

L'accès et le stationnement seront interdits à la rue Hergé, dans les deux sens, dans le tronçon compris entre le n° 6 et le carrefour avec la Grand-Rue. Une déviation sera fléchée via la Grand-Rue, la RN 275, la rue de Ferrières et le chemin n°10.



Rue Haute, zone résidentielle

La rue Haute sera aménagée en zone résidentielle afin d'y faciliter le passage des vélos et des personnes à mobilité réduite. Les riverains ont mené bataille contre l'asphalte!



André Ransart et David da Câmara Gomes évoquent la mobilité dans le quartier de L'Hocaille.

Habitant de la rue Haute depuis plus de 40 ans, André Ransart a suivi son projet de réaménagement avec attention. Il a participé à toutes les réunions, depuis la première en mai 2016.

« J'ai un dossier épais comme ça » dit-il, en écartant les mains.

Alors que le chantier commence, les débats (très vifs) qui l'ont précédé font déjà partie des souvenirs. Plus ou moins bons.

« Certains voisins ne se disent plus bonjour! Je crois pourtant que tout le monde sera heureux de la solution finalement choisie. A la fin des travaux, il faudra organiser une fête et sortir les tables dans la rue, pour renouer le lien social. »

350.000€ de subsides

L'échevin en charge des Voiries David da Câmara Gomes reconnaît que le dossier aurait dû faire l'objet d'une concertation avec les riverains (une septantaine de boîtes aux lettres) avant d'être soumis à l'enquête publique. Mais il fallait aller vite, pour ne pas risquer de perdre 350.000€ de subsides wallons.

« Nous pouvions bénéficier de

ces subventions dans le cadre du Plan cyclable. A condition que l'engagement se fasse avant la fin de l'année 2015. Seul le dossier de la rue Haute était prêt, nous l'avons déposé à la Région. Mais quand je l'ai présenté aux habitants, ils s'y sont totalement opposés. »

André Ransart raconte: « Les gens ont pris ça comme une claque! Beaucoup voulaient conserver les pavés de porphyre, qui donnent un caractère rural à la voirie. Personne ne voulait du revêtement en asphalte. Les emplacements prévus pour les parkings ne tenaient pas compte de la réalité du terrain. »

Les quelque 600m de voirie concernés devaient pourtant être refaits. Sans fondations, ils s'affaissaient en plusieurs endroits... qui se remplissent d'eau en cas de pluie. Il fallait aussi les mettre aux normes. Vu l'étroitesse de la voirie et les impositions relatives aux trottoirs, la meilleure solution consistait à proposer l'aménagement d'une zone résidentielle.

« Personnellement, j'étais favorable à la création d'une zone résidentielle. Mais d'autres craignaient que la rue devienne une autoroute à vélos. »

Des pavés de béton

L'échevin a promis aux riverains de revoir complètement sa copie.

En réalité, il l'a revue deux fois. Les riverains ont d'abord été invités à se prononcer sur deux projets alternatifs, via une enquête électronique. Après quoi, le projet qui recueillait une (courte) majorité des voix a encore été retravaillé. Pour enfin contenter à peu près tout le monde.

« Certains trouvent encore qu'il est inutile de dépenser 500.000€ (NDLR: la part communale s'élève à 150.000€) pour un tel aménagement, ils l'ont fait savoir en collant des affichettes sur leurs fenêtres. Mais dans l'ensemble, nous sommes satisfaits. Il n'y aura pas d'asphalte, mais des pavés de béton blanc. Les pavés de porphyre ne disparaîtront pas tout à fait: on les retrouvera à hauteur du filet d'eau central et des places de parking, ainsi que dans le rond-point. Les services de la Ville sont aussi venus sur place, pour choisir l'emplacement des parkings avec nous », détaille André Ransart.

David da Câmara en est persuadé: ce sera une très belle rue. Toute la voirie sera assimilée à un trottoir, le piéton en sera l'utilisateur prioritaire, la vitesse sera limitée à 20 km/h et le parking autorisé uniquement dans les espaces prévus. C'est le principe de la zone résidentielle. Certains espaces laissés à l'abandon ont été « reverdurisés ».

« Même si la concertation est venue tardivement plutôt qu'en amont du projet, il n'en reste pas moins que les riverains ont été entendus et ont largement contribué à améliorer cette voirie. J'espère que les travaux (NDLR: 120 jours ouvrables) se dérouleront de manière optimale, pour ne pas recréer de tensions. Nous veillerons à ce qu'il n'y ait pas le moindre dérapage. » ■

Trop de voitures à L'Hocaille

Le centre sportif de Blocry, quatre hautes écoles et la faculté des Sciences de la Motricité génèrent un énorme trafic dans le quartier de L'Hocaille. Des solutions sont à l'étude.

Ceux qui habitent à proximité ou qui fréquentent le centre sportif de Blocry ne l'ignorent pas: à partir de 17-18h, le quartier de L'Hocaille devient zone de guerre. Les automobilistes s'y engouffrent par centaines, qui pour déposer, qui pour reprendre... et celui qui trouve à se garer peut s'estimer chanceux.

«Plus tôt dans la journée, c'est le ballet des bus scolaires qui manœuvrent à hauteur du parking des piscines», constate André Ransart, de la rue Haute. «Le mercredi après-midi est... terrible!»

On ne va pas se plaindre du succès du centre sportif. Ni regretter la présence, dans le quartier, de quatre hautes écoles et d'une faculté. Mais toutes ces fonctions génèrent un trafic automobile important, sur des voiries secondaires. Et le parking n'a pas été prévu en conséquence.

«La route de Blocry n'ayant jamais été terminée, L'Hocaille ne dispose que d'une entrée/sortie vers la rocade extérieure (le boulevard de Lauzelle) ; l'autre entrée/sortie, vers l'anneau central, se fait via Champ Vallée, qui n'a pas été conçue pour être une voirie de transit», explique l'échevin de la Mobilité David

da Câmara Gomes. «A cela s'ajoute le fait que 30% des étudiants se déplacent en voiture. Or les écoles qui les accueillent ne mettent pas ou peu de parking à leur disposition. Ils stationnent dans la boucle Jean de Nivelles, la voie Cardijn, la route du Longchamp... et surtout, dans les clos. Les habitants des clos en souffrent énormément.»

La Ville a pris plusieurs mesures: l'instauration d'une zone bleue et le déclassement d'une bande de circulation de part et d'autre du boulevard de Lauzelle, où on peut stationner gratuitement. Des passages pour piétons seront ajoutés, pour sécuriser la traversée du boulevard. La signalétique doit aussi être revue, pour indiquer aux piétons les itinéraires qui permettent de rejoindre les écoles et le centre-ville.

Les sportifs

Plusieurs réunions ont été organisées, avec l'UCL, les riverains... pour réfléchir à différentes solutions notamment pour améliorer l'entrée dans le quartier, le premier défi. Mais force est de constater que la situation n'évolue guère.

«L'entrée dans le parking du centre sportif devrait se faire directement

depuis le rond-point, par une voirie à aménager à côté de la pisciculture et de la triplette de tennis sous bulle», annonce l'échevin. «Le projet que nous avons soumis à l'UCL, propriétaire du terrain, comprenait 52 places de parking, le long de cette nouvelle voirie. Mais l'Université semble avoir un autre projet pour la zone boisée. Ceci n'empêche pas la réalisation de la voirie, mais nous devons revoir le nombre d'emplacements de parking à la baisse: 30 places seulement.»

David da Câmara Gomes évoque aussi le projet du directeur du centre sportif d'aménager une entrée/sortie (contrôlée) par l'arrière du centre, à hauteur de la passerelle. A ce moment, une zone de «dépose-reprise» pourrait être aménagée sur le boulevard.

«Il est également question de changer le sens de la circulation dans le parking des piscines. Mais il faut d'abord savoir si les piscines resteront à cet endroit. Le projet de construction de nouvelles piscines est à l'étude à la Région wallonne. S'il est approuvé, les piscines trouveraient place derrière les terrains de hockey. La route de Blocry devrait alors être prolongée jusqu'au boulevard.»

Les étudiants

S'agissant des hautes écoles, si elles n'ont malheureusement pas prévu de parking pour leurs étudiants, l'échevin de la Mobilité estime qu'il faudrait au moins qu'elles investissent dans des abris pour vélos sécurisés. L'UCL est en train de développer un modèle (lire page 15) qui pourrait être copié par d'autres.

«Le parking malin situé en bordure du bois de Lauzelle affiche



A l'initiative de la Ville, une bande de circulation a été déclassée de part et d'autre du boulevard de Lauzelle. On peut y stationner gratuitement.

complet. Une partie des bandes de circulation déclassées sur le boulevard de Lauzelle également. Il reste des places à l'extrémité du boulevard, côté Blocry, mais c'est relativement loin des écoles et du centre. On pourrait y aménager un abri sécurisé où les étudiants navetteurs seraient invités à laisser leur vélo. Pour les séduire, il faut qu'ils puissent aussi déposer leur vélo près de leurs salles de cours.» ■

Villo!, Libiavelo...

L'idée de lancer un projet de vélos partagés du type Villo! (Bruxelles), Libiavelo (Namur)... n'a pas abouti, en raison du nombre trop réduit d'utilisateurs potentiels (il faudrait pouvoir tabler sur 50.000 utilisateurs). La géographie de Louvain-la-Neuve risquerait par ailleurs de voir tous les «Villos!», relativement lourds, se retrouver dans le creux de la vallée. Qui pour les remonter dans les quartiers?!

Les services de la Ville réfléchissent à un système qui permettrait de géolocaliser une série de vélos «libres». Sur son GSM, on découvrirait où se trouve le vélo le plus proche. Après l'avoir utilisé, on l'abandonnerait, sans l'attacher, pour qu'il puisse être emprunté par quelqu'un d'autre.

Proxibus vers/depuis Louvain-la-Neuve

L'initiative de Proxibus intercommunal lancée en septembre 2016 et qui se terminera fin juin (le Proxibus ne circule pas pendant les congés scolaires) sera reconduite en septembre 2017. Elle rencontre un immense succès.

A lors qu'un Proxibus ne concerne en principe qu'une seule commune, notre Proxibus intercommunal «205» en couvre trois - Chastre (14 arrêts), Mont-Saint-Guibert (9 arrêts) et Ottignies-Louvain-la-Neuve (6 arrêts) - vers et

au départ de la cité universitaire. Les frais sont partagés, à parts égales, entre les trois communes et la Province.

«Les TEC mettent le bus à disposition, s'occupent du gros entretien, du marquage et de la

communication. Les communes assument le salaire du chauffeur, les frais de carburant et les petits entretiens. La Province intervient en partie pour des aménagements sur la ligne», détaille Benoît Van Calbergh, responsable de la cellule Mobilité de la Ville. «Au départ, les TEC avaient tablé sur un modèle Marco Polo de 34 places. Mais vu le nombre d'abonnements dès le lancement du service, ils y ont directement affecté un véhicule standard de 50 places.»

Benoît Van Calbergh explique comment les trois communes ne se sont pas lancées dans l'aventure sans avoir un certain nombre de garanties. Ainsi, les directions du lycée Martin V (section «Biéreau») et de l'athénée royal Paul Delvaux de Lauzelle ont été invitées à communiquer le nombre de leurs élèves originaires de Chastre et de Mont-Saint-Guibert.

«Avec 171 élèves pour le lycée et 27 pour l'athénée, on a estimé qu'on pouvait compter potentiellement sur 200 élèves intéressés.»



Anais Harte, étudiante au Parnasse-ISEI, et Louise Woygnet, élève au lycée Martin V, empruntent le Proxibus «205» tous les jours. Leur retour - vers Chastre pour la première, Villeroix pour la seconde - se fait au départ de l'arrêt situé à proximité de l'antenne communale de Louvain-la-Neuve.

Nous avons demandé aux directions de bien vouloir faire la publicité du nouveau service dans les bulletins de fin d'année.»

Retarder les retours

Après quelques mois d'usage, il est apparu que retarder les départs du soir de 15 minutes permettrait de satisfaire aussi les élèves de la section «Bryères» du lycée. Actuellement, ils n'ont pas le temps matériel de rejoindre l'arrêt «Galilée», dans le centre de Louvain-la-Neuve.

«Le nouvel horaire devrait entrer en vigueur à la rentrée de septembre. Les utilisateurs actuels devront peut-être attendre un peu (départ vers 16h15 plutôt que 16h), mais ils seront sans doute ravis de ne pas devoir courir... ou d'avoir le temps de manger leur goûter avant d'entrer dans le bus!»

Cet horaire pourrait séduire aussi les étudiants universitaires dont les cours se terminent à 16h.

L'itinéraire ne devrait pas être modifié, ou à peine. Ni l'horaire du matin (départ de Chastre à 7h12). Un second départ sera ajouté (8h15 à Chastre), tandis que le dernier retour du soir (départ de Louvain-la-Neuve vers 18h30), peu fréquenté, sera supprimé.

«Avec ce trajet supplémentaire le matin, nous devrions toucher davantage de travailleurs des parcs scientifiques. Mais la voiture de société est une fameuse concurrente! Car le TEC a fait la publicité du Proxibus «205» auprès des entreprises situées à proximité des arrêts.»

Moins de voitures

D'aucuns pourraient s'interroger: quel intérêt pour notre Ville de financer pareil service (22.400€/an), alors que les utilisateurs du Proxibus intercommunal sont essentiellement des habitants de Chastre et de Mont-Saint-Guibert. Pour le bourgmestre Jean-Luc Roland et l'échevin en charge de la

Mobilité David da Câmara Gomes, toute solution qui permette de réduire le nombre de voitures qui engorgent les entrées/sorties de Louvain-la-Neuve aux heures de pointe est bonne à prendre. L'intervention de la Province n'est, en outre, pas négligeable.

«Il se pourrait que d'autres communes soient intéressées par la communautarisation des frais d'un Proxibus. Pour le moment, nous n'avons pas eu d'autre demande», indique le responsable de la cellule Mobilité, qui rappelle que c'est la commune de Mont-Saint-Guibert qui est à l'origine de cette initiative de Proxibus intercommunal.

«Cette première expérience court sur trois ans. Au-delà, nous espérons que les TEC reprendront la ligne afin de la transformer en ligne régulière.» ■



Un abri-vélo sécurisé sur le parking Leclercq

Beau et pratique! Le projet UCL de modules pour abriter les vélos pourrait être recopié, pour encourager la mobilité douce dans la cité universitaire.

L'UCL construit un abri-vélo sécurisé à l'usage de son personnel et de ses étudiants, sur le parking Leclercq. D'une surface au sol de 92m², il pourra accueillir jusqu'à 50 vélos, dès la fin juin. C'est l'entreprise Degraeve qui a été chargée du chantier.

Céline Liénard, architecte à l'UCL, a imaginé un projet sur base de modules qui peuvent être ajoutés les uns aux autres, pour s'adapter aux besoins et à la géographie des lieux.

«L'abri du parking Leclercq sera composé de trois modules», précise Erika Lepers, membre du groupe Mobilité de l'UCL. *«L'objectif est de*

pouvoir le reproduire à l'identique, ou plus petit, ou plus grand, sur les différents sites de l'UCL. Un exemplaire est en passe d'être achevé sur notre site de Woluwe. Nous projetons d'en installer un autre dans le haut de Louvain-la-Neuve, du côté des Sciences et de l'Agro. Voire également près du cyclotron.»

Son look - en bois ajouré, qui assurera une bonne ventilation ainsi qu'un éclairage naturel (et un contrôle social) en journée - a séduit notre échevin de la Mobilité, qui espère voir les hautes écoles s'emparer de l'idée. Leurs étudiants seraient certainement plus nombreux à rejoindre Louvain-la-Neuve à vélo s'ils

avaient la possibilité de déposer leur bicyclette dans un abri sécurisé.

«Notre projet a mis du temps pour aboutir: conception, demande de permis, appel d'offres... S'il peut profiter à d'autres (hautes écoles, Ville, parc scientifique...) - qui devront dès lors engager moins de moyens - nous en serions ravis», incite Erika Lepers.

Coup de l'opération: 80.000€ tout compris (la moitié pour l'abri seul).

«Cela peut sembler cher, mais quand on sait qu'une place de parking à l'air libre coûte 5000€ (sans compter le foncier), l'investissement en vaut la peine.»



Mobilité



L'abri-vélo du parking Leclercq sera accessible au personnel et aux étudiants de l'UCL, dès la fin juin.

Système de recharge

L'enquête mobilité menée par l'UCL en 2014 l'a confirmé : environ 30% du personnel de l'Université habite dans un rayon de moins de 10km autour de Louvain-la-Neuve.

«C'est une belle cible pour la mobilité douce, en particulier le vélo à assistance électrique», explique Cécile Lecrenier, présidente du groupe Mobilité de l'UCL. «La volonté de construire cet abri est née suite à l'enquête. Nous avons constaté que les collègues qui investissaient dans un vélo électrique l'emmenaient dans leur bureau, pour ne pas risquer de se le faire voler. Ce n'est pas confortable!»

Sur les 50 emplacements de l'abri sécurisé, quatre seront munis d'un système de recharge pour batterie de vélo à assistance électrique. Une pompe sera également mise à disposition, pour regonfler les pneus.

Les représentantes du Groupe Mobilité de l'UCL évoquent un

geste symbolique: les six plus belles places du parking Leclercq ont été condamnées, pour offrir la meilleure localisation possible à cet abri: proche du centre et visible (les automobilistes qui se garent sur ce parking passeront inévitablement devant, pour rejoindre leur lieu de travail).

«Le choix du bois est symbolique aussi: c'est un clin d'œil à la philosophie durable des déplacements à vélo. Le toit et la façade arrière seront recouverts d'une tôle en acier prélaqué de teinte anthracite, un matériau retenu pour son prix raisonnable et sa facilité de mise en œuvre.»

Des douches

Le personnel et les étudiants de l'UCL auront accès à cet abri gratuitement, moyennant une inscription préalable auprès du service de Sécurité en charge de la gestion des accès aux bâtiments de l'Université.

Au vu du succès rencontré par le local à vélos du bâtiment Mercator,

on peut imaginer que le nouvel abri sera rapidement plein.

«C'est le but!», insiste Cécile Lecrenier. «Ce projet fait partie d'un plan plus large, qui vise à limiter l'usage de la voiture. Ainsi, quand nous rénovons nos bâtiments, nous veillons à y installer des douches. Les cyclistes ne sont pas les seuls à les utiliser: les sportifs qui pratiquent le jogging sur le temps de midi en profitent aussi!» ■

Le saviez-vous? Sur son site internet, l'UCL conseille une vingtaine d'itinéraires pour rejoindre Louvain-la-Neuve à vélo, depuis les communes voisines. Nos habitants peuvent les consulter, s'ils souhaitent faire les circuits en sens inverse, au départ de Louvain-la-Neuve.

<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/itineraires-autour-de-louvain-la-neuve-et-mons.html>

Nouvelle passerelle

Le 10 mai, l'UCL a inauguré une nouvelle passerelle, permettant la liaison piétonne entre la place Louis Pasteur et la place des Sciences, dans le haut de Louvain-la-Neuve.

Elle a été dénommée «Chemin Marguerite Lefèvre», pour honorer la mémoire de la géographe et première femme professeure ordinaire à l'UCL en 1960.

Cette nouvelle liaison est liée au réaménagement des alentours de la place des Sciences, où le «Musée L» doit ouvrir ses portes cet automne.



SECURITY CENTER



CH. ROUZEEUW

MULT-LOCK

EVVA
ACCESS TO SECURITY

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES • VENTE - PLACEMENT
Serrurerie • Clefs • Coffre-fort • Porte blindée & coupe feu
Contrôle d'accès • Automatisation de portes

Notre Expérience = Votre Sécurité !

Chée de Louvain, 371 • 1300 WAVRE • 010.24.11.21
Ouvert lundi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 10h à 17h
info@rouzeeuw.be • www.rouzeeuw.be

New Taxis de la Dyle sprl

5
véhicules
de 4 et 7 places



Egalement courriers et petits colis express



0473/51 03 95

www.newtaxisdeldyle.be - info@newtaxisdeldyle.be

Garage Deguelde



CITROËN

Avenue Pierre Holoffe, 1 - 1342 LIMELETTE

Tél : 010 41 32 82

Entreprise de peinture

Rodolphe BAURAIND

Peinture intérieure / conseil couleur / tapissage
Peinture extérieure / façade / boiserie
Nettoyage / toiture / terrasse
Protection des murs extérieurs : hydrofuge

A votre service

Devis gratuit
010/68 94 63 - 0478/945 747
bauraind-rodolphe@hotmail.com
Chaumont-Gistoux

atelier théâtre
Jean Vilar
Louvain-la-Neuve

Envies de Théâtre
Saison 2017-2018
25 spectacles, 11 créations



Abonnez-vous et bénéficiez de conditions avantageuses !
0800/25 325 www.atjv.be

Photo: © N. Michiels

PIERSON
c'est BON!
Assurances



Consultez-nous!

Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette
Tél. +32 (0)10.41.42.43

www.piersoncestbon.be

COURTIER D'ASSURANCES

"Notre engagement:
Améliorer la **qualité** ou le **prix**
de vos contrats d'assurance."



Assurances
Crédits hypothécaires
Placements

Rue Haute, 11 à 1340 Ottignies LLN
philippe.japerche@outlook.be
0477 44 35 48

OPSIS SPRL
FSMA 108017A

**Vous avez un doute sur votre qualité d'écoute,
faites un test d'audition gratuit!**



Audiologiste

Audio-Solutions

Entendre c'est bien, comprendre c'est mieux

Rue de l'Amitié, 12
1300 LIMAL

Sur rendez-vous au
Tél. 010457013

E-mail : info@audio-solutions.be



WIDEX
High Definition Hearing

SIEMENS

VOTRE CRÉDIT LOGEMENT GRÂCE À RECORD BANK

Record Bank, L'ARCHITECTE DE VOTRE CRÉDIT



AGENCE DEWÈRE-LEMAIRE
Espace du Cœur de Ville 16 • 1340 OTTIGNIES
FSMA : ND2L sprl107200 CB CA

Préteur: Record Bank sa - Siège social: avenue Henri Matisse 16, 1140 Evere
RPM Bruxelles: TVA BE 0462322342 - www.recordbank.be
E.P.N. Schor, avenue Henri Matisse 16, 1140 Evere.

Record
recordbank.be

CHASSIS ONE

**Venez visiter notre atelier
de fabrication**



deceuninck

FABRICATION ET POSE DE PORTES ET CHASSIS
P.V.C. • BOIS • ALU



Avenue Vésale n°26
Zoning Nord de WAVRE
TÉL: 010 81.67.81

www.chassisone.com

Opticien - Optométriste

-150€*
sur votre paire de
verres progressifs



ZEISS



**Examen de la vue
Lentilles de contact**

Spécialiste lentilles
de contact et orthokératologie
Spécialiste verres progressifs
avec garantie adaptation.



Espace de coeur de Ville, 21
1340 Ottignies
Tel : 010 43 96 97
info@clairdevue.be

www.clairdevue.be

 Clair de vue

*Réduction du 1^{er} mai 2017 au 31 juillet 2017 à l'achat d'une paire de verres progressifs Zeiss avec livraison, condition commerciale en vigueur.

Carnet Familial

Naissances

Tchapda Garcia, Antony 01/01
 Cammaerts, Lilloo 03/01
 Vasilyev, Théodore 03/01
 Dupriez Duquenne, Zacharie 04/01
 Du, Yukang 09/01
 Kasu Nguya Kiangata, Sosthin 09/01
 Aranda Jara, Anahi 12/01
 Cabezas Urrutia, Lucas 13/01
 Balthazar, Mathys 14/01
 El Hiani, Zakaria 16/01
 Pashanase Garcia Favier, Celeste 17/01
 Declaye, Alexis 17/01
 Al Khalifeh, Nour 17/01
 Kumps, Eléa 18/01
 Melhani, Leana 20/01
 Kabemba Nzuba, Maelys 20/01
 El Zaher, Ahmad 22/01
 Salinas Rivera, Martin 24/01
 Marcoen, Elyzée 26/01
 Beersaerts Arnoldi, Henry 26/01
 Nastoll, Edgar 26/01
 Deguelde, Mathieu 28/01
 Lachim, Angelii 29/01
 Zian, Khadija 01/02
 Gailly, Yannick 03/02
 Goris, Florine 03/02
 Jadin, Charlie 03/02
 Pomeroy, Sébastien 04/02
 Haelterman, Soan 09/02
 Ourzig, Mayssam 10/02
 Abroh, Anne-Esther 11/02
 André, Gaston 11/02
 Lecocq, Aydin 13/02
 Colla, Saule 13/02
 Di Giacomo, Alexia 14/02
 Pangui Djupou, Inès 17/02
 Garnier, Lise 17/02
 Garnier, Nathan 17/02
 Ernotte Ambre 18/02
 Geimer, Aglaé 18/02
 Vandenbroucke, Gaston 19/02
 Firre, Naél 19/02
 Duquenois, Manon 20/02
 Pissort Deumer, Maxence 23/02
 El Yamani, Sarah 24/02
 Thonon, Suzanne 24/02
 Ambroise Boodts, Romane 24/02
 Abdouni, Firdaous 27/02
 Glineur Van Waeyenberg, Elliott 28/02
 Lelubre, Hugo 03/03
 Rolin, Chloé 06/03
 Zahra, Sofia 06/03
 Block, Emilie 06/03
 Jouilli, Eya 07/03
 André, Liam 08/03
 Stribna, Doris 09/03
 El Basraoui, Sami 09/03
 Ratinckx, Louis 10/03
 Donckels, Olivia 13/03
 Donckels, Aurore 13/03
 Cailleton, Luca 14/03
 Pullano, Mathéo 15/03
 Vanderheyde, Aaron 15/03
 Minet Jacquemin, Clémence 16/03
 Nita, Daria 17/03
 De Winter, Clara 18/03
 Meunier Legrand, Ella 23/03

Demoustier Jimenez, Evan 23/03
 Biernaux, Gabriel 24/03
 Azobou, Lilian 26/03
 Van Molkot, Salima 27/03
 Nunez Moreno De Valck, Luna 30/03
 Moisa, David 30/03
 De Staercke Pütz, Jade 30/03

Décès

Normand, Brigitte 02/01
 Huens, Robert 03/01
 Hodister, Mélanie we Vermeulen 05/01
 Lahaye, Bernadette 08/01
 Vromman, Maria we Marchal 09/01
 Biernaux, Monique we Charlier 14/01
 Leman, Andrée we Fourez 15/01
 Hecq, Denise we Gilson 16/01
 Dewalque, Marie-Lise épouse Tinant 20/01
 Chaltin, Solange we Delaitre 20/01
 Déom, Philippe 23/01
 Wattiez, Hélène we Cornez 25/01
 Léonard, Lucienne we Vanoost 25/01
 Nkale Bosokola, François 26/01
 Laurent, Freddy 27/01
 Adam, Fernand 29/01
 Folie, Edgard 29/01
 Beyaert, Jean-Marc Lognard, Marie we Grailet 31/01
 Fabry, Fernand 05/02
 Juvigné, Odette 06/02
 Bergiers, Christiane 07/02
 Heintz, Joseph 08/02
 Lebrun, Christian 08/02
 Desmet, Josette épouse Lourtie 09/02
 Delahaye, Louis 09/02
 Faizende, Lucette 10/02
 Germain, Eliane we Lecuyer 11/02
 Bordes, Denise we Mertens 12/02
 Polomé, Louis 13/02
 Collet, Luc 14/02
 Denoncin, Thierry 14/02
 Oldenhove de Guertechin, Brigitte 15/02
 épouse Bossut 15/02
 De Lange, Jan 16/02
 Mairesse, Marcel 17/02
 Dohy, Emilia we Destrée 17/02
 Vandevandel, André 18/02
 Blavier, Georgette we Roloffe 18/02
 Tonglet, André 18/02
 Vroonen, Robert 19/02
 Denys, Daniel 20/02
 Strens, Paula we Pirsoul 21/02
 Nappa Victoria, Elisabeth 21/02

Poche, Gaston 22/02
 Vandenborre, Rita 22/02
 Walkise, Claudine we Mignolet 24/02
 Bauraind, Simone épouse Simon 24/02
 Vigneron, Léopold 26/02
 Bohy, Annette we Vanpée 26/02
 De Smedt, Alina we Gérodez 03/03
 Gilles, Simone 07/03
 Brossel, Georges 09/03
 Finet, Pol 09/03
 Legrand, Francis Laurent, Odette 12/03
 we Brenez 12/03
 Ackermans, Renatus 13/03
 Luyckx, Blanche we Descamps 15/03
 Diez Harning, Eliott 18/03
 Janousek, Milan 18/03
 Vandergheynst, Paul 22/03
 Vreux, Claude 22/03
 Rombaut, Pauline we Wullaert 24/03
 Melisse, Liliane we Guermontprez 24/03
 Derder, Roger 25/03
 Bosman, Yvonne we Dandois 26/03
 Lefèvre, Marguerite we Germain 26/03
 Evrard, Annie épouse Godefroid 27/03
 Duprez Joséphine we Collart 27/03
 Debroux, Alain 28/03
 Duysan, François 28/03
 Thomas, Ginette 30/03



Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 21 mars.

En début de séance, l'échevin Michel Beaussart présente un bilan «à mi-parcours» des actions prévues dans le Programme Stratégique Transversal (PST), pour ce qui concerne l'énergie. Il évoque les investissements réalisés depuis 2013 (châssis, chaufferies, éclairage, énergies renouvelables, isolation), les marchés en tiers investissement/contrats de performance énergétique qui ont permis à la Ville de réduire de 37% ses dépenses d'électricité et de 27% ses dépenses de gaz, pour ses bâtiments les plus importants. «Depuis deux ans, nous sommes parvenus à réduire nos émissions de CO₂ de 16%, ce n'est pas mal», dit-il.

Il rappelle comment la Ville, en adhérant à la Convention des Maires en mars 2016, s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici 2030. Elle vise même une neutralité carbone en 2050 (soit une réduction de 90%).

La minorité se réjouit de ces beaux résultats. Le conseiller Julien Tigel Pourtois constate cependant que la réduction de 40% prévue par la Convention des Maires concerne l'ensemble du territoire communal: la Ville parviendra-t-elle à convaincre les privés de la rejoindre dans ses efforts? «Nous étions conscients qu'il y avait une manne d'économies à faire au niveau communal, c'est la raison pour laquelle nous avons plus d'une fois demandé la réalisation d'un cadastre énergétique.»

L'échevin ne trouverait pas honteux de ne pas arriver à la réduction espérée pour l'ensemble du territoire, puisque les décisions en matière d'énergie se prennent à d'autres niveaux de pouvoir. «Par contre, je trouverais honteux de ne pas y arriver pour les propriétés sur lesquelles nous avons la main. C'est à nous de montrer l'exemple!»

Tous se félicitent de l'engagement d'un conseiller en énergie, un investissement rentable: «Il rapporte plus qu'il ne coûte!»

La conseillère Nelly Roobrouck veut savoir si tous les bâtiments communaux sont équipés de compteurs bi-horaires. L'échevin lui signale que ces bâtiments consomment peu la nuit. «Le bi-horaire d'aujourd'hui n'est plus le bi-horaire d'hier. A l'avenir, on parlera plutôt d'horaires variables, puisque l'électricité est plus ou moins abondante à des moments différents.»

Des femmes, svp!

Alors que l'échevin Cedric du Monceau, en charge de la Toponymie, propose d'appeler «rue des Erables» la voirie carrossable située entre la rue du Petit-Ry et la zone du Piroy, la conseillère Nelly Roobrouck constate qu'il y a trop peu de noms de femmes dans nos rues: quatre à Louvain-la-Neuve et guère plus à Ottignies. La Ville a pourtant compté plusieurs personnalités féminines. Elle cite Renée Jacqmotte et Maud Duchâteau. «Politiquement, ça, c'est fort, bravo Nelly!», répond l'échevin (NDLR: Maud Duchâteau a siégé 24 ans au Conseil communal, comme élue communiste).

L'échevine en charge des Bâtiments Annie Galban annonce qu'un nouveau pavillon sera installé à l'école communale de Limelette, lequel accueillera deux classes. Le pavillon qui sert actuellement de réfectoire sera déplacé, pour gêner moins la vue des voisins.

«A quand une nouvelle école?», interroge le conseiller Julien Tigel Pourtois, qui regrette que l'accueil des élèves soit de moins en moins agréable à l'avenue de Jassans et qualifie les Limelettois de «parents pauvres» en matière scolaire.

Des remarques qui font bondir l'échevin de l'Enseignement Michel Beaussart. «Ce sous-sous-régionalisme, au 21^e siècle?! Qu'est-ce qui vous fait dire que l'accueil est de moins en moins agréable dans cette école?! Faut-il refuser des élèves parce qu'on considère que c'était mieux avant?! L'école croît, on y ajoute des pavillons, et quand il y aura assez d'élèves, on entamera les 10 ans de procédures nécessaires à l'obtention des subsides, pour la construction d'une nouvelle école. C'est exactement ce qui s'est passé pour l'école de Lauzelle.»

L'échevine de l'Environnement Julie Chantry explique comment la Ville souhaite répondre à l'appel à candidature wallon, pour l'opération «Communes Zéro Déchet». «Si nous sommes sélectionnés, nous bénéficierons d'un accompagnement gratuit de l'ASBL Espace Environnement, pendant 2 ans.»

Le conseiller Julien Tigel Pourtois s'étonne que la part des déchets organiques collectés à Ottignies-Louvain-la-Neuve (8kg/habitant/an) est faible, par rapport à la moyenne wallonne. L'échevine l'explique par le succès du compostage individuel (la Ville accorde une prime à l'achat d'une compostière). Elle parle d'une marge de progression certaine, qui motive les services à travailler pour que soit instaurée une collecte au poids. La difficulté réside dans la taxation des personnes non-domiciliées.

Rappelons que notre Ville a été la première du Brabant wallon à organiser une collecte des déchets organiques, depuis 2010. Mont-Saint-Guibert et Chastre le font depuis.

Bois de chauffage

Julie Chantry demande aux conseillers d'approuver les conditions Pour la vente au

personnel (Ville/CPAS/Police) de bois de chauffage stocké au service Travaux. *«Plutôt que de le vendre au personnel, ce qui ne rapporte pas grand-chose, pourquoi ne pas le donner à des personnes qui sont dans la précarité?»*, suggère le conseiller Dominique Bidoul. La conseillère Bénédicte Kaisin remarque qu'à un tarif quatre fois moins élevé que celui du marché, il s'agit d'un avantage en nature qui risque de susciter des jalousies.

«Encore faut-il être sûr que les personnes dans la précarité se chauffent au bois», remarque l'échevine Annie Galban, qui devine que certains en profiteraient pour revendre le matériau.

«Le personnel communal le fait peut-être», répond Dominique Bidoul.

L'échevin des Finances David da Câmara Gomes précise qu'il s'agit de bois non coupé et non séché, qui comprend des poteaux et des potelets cassés. L'offrir à des personnes précarisées ne serait pas un cadeau, à moins de demander au personnel de le débiter, le trier, le transporter... ce qui serait onéreux.

Le président du CPAS Jacques Duponcheel déclare que les idées simples ne sont pas toujours bonnes. Les logements sociaux sont équipés d'une chaudière et il est interdit d'y utiliser des chauffages d'appoint.

«L'offrir alors à des associations, comme Saint-Vincent de Paul ou l'Entraide de Blocry?», propose le conseiller Patrick Piret-Gérard.

L'échevine prend note de toutes les suggestions et rassure: la vente de bois au personnel se pratique déjà, sans qu'elle n'ait jamais été source de chamailleries.

BD et concours 3D

Les conseillers de la minorité s'abstiennent pour deux points relatifs à la fête de la BD Diagonale prévue en mai. Il s'agit d'approuver deux conventions de partenariat, avec une librairie et une maison d'édition, pour l'accueil des auteurs

en dédicaces. La conseillère Nancy Schroeders justifie cette abstention par le manque d'informations au sujet de cette fête. L'échevin de la Culture David da Câmara Gomes représentera ces points au Conseil d'avril, avec le programme de la manifestation.

Le conseiller Philippe Delvaux présente un projet de souscription publique pour permettre de financer un concours d'impression en 3D imaginé par le Conseil consultatif du Numérique, dont il fait partie. Le concours sera ouvert à tous les habitants âgés de plus de 16 ans, qui seront invités à réaliser un objet symbolisant la ville. *«Cela permettra de former des personnes à l'usage de l'impression en 3D, de lutter contre la fracture numérique, de donner l'envie aux participants de se lancer éventuellement dans une activité professionnelle liée au domaine de l'impression en 3D»*, détaille le conseiller. *«Ce sera aussi l'occasion de mettre en avant un créateur et d'acquérir une imprimante 3D pour notre Espace Public Numérique.»*

L'appel à souscription publique va porter sur 3000€. Il faudra en récolter au moins la moitié, pour pouvoir organiser le concours (l'achat de l'imprimante 3D pouvant être reporté).

Ce projet est approuvé à l'unanimité, le conseiller Julien Tigel Pourtois regrettant néanmoins que les écoles et sociétés privées n'aient pas été associées au projet, pour l'imaginer dans la durée.

En tant qu'échevin des Travaux, David da Câmara décrit le projet d'aménagement d'un parking de 48 places sur la dalle de couverture du chemin de fer, à proximité de l'école de Limelette. Un investissement nécessaire, puisqu'un nouveau pavillon sera installé sur le parking actuel de l'école. Le conseiller Dominique Bidoul conseille de revoir les sens de circulation sur le futur parking, pour éviter un conflit entre les automobilistes entrants et sortants.

Deux Plans pour nos quartiers

L'échevin en charge de la Politique sociale Benoît Jacob détaille les objectifs, le rapport d'activités et le rapport financier du Plan de cohésion sociale: la gestion des locaux de quartiers et de l'Espace Public Numérique, la revue Papillon, le soutien à des stages de vacances et des formations, l'Été solidaire, la journée annuelle de rencontres et de découvertes au Bois des Rêves...

«Un catalogue d'activités qu'il est impossible de réaliser quand on est si peu nombreux. On a créé ce Plan pour avoir des éducateurs sur le terrain. Aujourd'hui, ces deux personnes s'éparpillent, participent à des réunions, sont dans les bureaux. C'est un groupe de sociologues qui s'occupent de tout et de rien», regrette le conseiller Jacques Otlet, avant de s'abstenir (c'est le seul).

L'échevin répond que le conseiller ne connaît pas le terrain. Il rappelle qu'il y a deux Plans: le Plan de cohésion sociale, qui donne l'impulsion et entretient les contacts avec les associations, et le Plan de prévention, constitué des éducateurs de rue.

En fin de séance, l'échevin de la Participation Michel Beaussart annonce que la consultation de la population (prévue les 20-21 mai) au sujet du projet d'extension de L'esplanade – pour lequel le Comité de pilotage a beaucoup travaillé, depuis sa création à l'issue du Conseil du 17 janvier – va se muer en consultation populaire. En effet, la plateforme citoyenne opposée au projet a recueilli 3382 signatures, dont 3181 sont valables, pour que soit organisée une consultation populaire telle que prévue par le Code de la démocratie locale (NDLR: il en fallait au minimum 3164, soit 10% de la population). Une organisation plus lourde que la formule envisagée par le Collège, qui entraîne un report à la date du 11 juin. Le Comité de pilotage va remettre l'ouvrage sur le métier et soumettre une proposition d'organisation au Conseil d'avril. Faire et défaire... ■



Nouvelles de la ville

Le compte rendu de la séance du 25 avril.

L'assemblée prend acte de la démission de la conseillère néolouvaniste Anne-Sophie Laurent (Ecolo). Celle-ci est absente, mais les uns et les autres la remercient pour la qualité de son travail. La conseillère Nancy Schroeders évoque la difficulté pour une femme, jeune, de s'engager pour autre chose que son travail et sa famille. « *C'est vrai, à force d'avoir des défis à relever partout, ça peut être fatiguant* », complète le président Hadelin de Beer de Laer.

Elle est remplacée par la Limelettoise Béatrice Evrard (qui a déjà été conseillère CPAS), qui prête serment et rejoint les bancs de la majorité.



Béatrice Evrard a rejoint les bancs de la majorité.

Voiries et mobilité

L'échevin David da Câmara Gomes présente un bilan des actions prévues dans le Programme Stratégique Transversal (PST), pour ce qui concerne les voiries et la mobilité. Quelque 60% des travaux prévus ont été réalisés, ce qui est positif. « *Néanmoins, il y a tellement d'aléas et de facteurs qui influencent les travaux que je recommande d'être moins exhaustif lors de la rédaction du prochain PST.* » L'échevin évoque aussi divers projets qui ont été réalisés alors qu'ils n'étaient pas inscrits au PST : une étude de mobilité à la limite avec Court-Saint-Etienne, l'égouttage des rues des Vergers et des Prairies, l'aménagement d'un cheminement cyclo-piéton entre le lotissement du Buston et l'avenue de Jassans, le remplacement des dalles

podotactiles à Louvain-la-Neuve... Il faut pouvoir saisir les opportunités qui se présentent.

Dans la foulée, il commente une volumineuse présentation sur les études de mobilité : 40 diapositives qui résument les enjeux que représentent les abords de la gare d'Ottignies, la saturation du réseau routier, les orientations stratégiques communales et supra-communales...

« *La mobilité n'est pas un portefeuille facile. On voit que vous travaillez beaucoup* », reconnaît le conseiller Nicolas Van der Maren. « *Mais je ne partage pas votre enthousiasme. Je découvre quantité de « mesurette », mais aucune réalisation d'envergure. Certes, vous avez une politique très volontariste en faveur des modes doux. Mais il est naïf de croire que le vélo sera la solution aux problèmes de mobilité que nous connaissons.* »

L'échevin énumère plusieurs réalisations d'envergure : le réaménagement de la rue de La Chapelle se termine, les rues cyclables amélioreront la fluidité du trafic au centre d'Ottignies... « *Nous ne pouvons travailler que sur nos voiries. Or celles-ci sont coincées entre du bâti, de part et d'autre. Ce que vous qualifiez de « mesurette » a un rôle : l'aménagement de chicanes et l'installation de bacs à fleurs, par exemple, permettent de ralentir le trafic. A la rue de Mont-Saint-Guibert, nous avons pu réaliser une voirie idéale, car nous n'étions pas coincés entre du bâti.* »

Bien sûr, la Ville dépend largement de la Région pour la construction du Pont Masaya. Mais il faudra sans doute patienter encore un moment. En attendant, d'autres choix peuvent déjà être faits.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland ajoute que la majorité n'est pas

naïve à ce point de croire que le vélo sera la seule solution aux problèmes de mobilité. Encourager son usage fait partie d'un ensemble de mesures à prendre, pour diminuer les files de voitures. « *Il n'y a pas une mesure qui réglerait tous les problèmes.* »

« *Je veux bien croire que vous êtes les plus stratèges du Brabant wallon, voire de la Région wallonne, mais votre stratégie n'est pas payante* », critique le conseiller Jacques Otlet. « *Il suffit de voir comment toute la ville est bloquée, dès qu'on réalise des travaux de voirie.* »

L'échevin Michel Beaussart considère que le conseiller exagère. « *Traversez Wavre ou Bruxelles le matin, vous verrez ce que c'est !* »

Urbanisme et petite enfance

L'échevin en charge de l'Aménagement du territoire Cedric du Monceau demande d'approuver le marché pour la réalisation d'un Rapport sur les Incidences Environnementales (RIE), dans le cadre du Plan Communal d'Aménagement Révisionnel (PCAR) du Douaire. Il rappelle comment, au travers de trois Schémas généraux, la Ville a mis des mécanismes en place, pour encadrer le développement dans le centre d'Ottignies.

La conseillère Bénédicte Kaisin communique son souhait que le RIE porte aussi sur la mobilité. Elle considère que le périmètre de l'étude devrait s'étendre de la place du Centre à la Porte de Mousty. Elle s'inquiète du sort qui sera réservé au PCAR après l'entrée en vigueur (NDLR : le 1^{er} juin) du Code du Développement Territorial CoDT.

« *Je ne suis pas juriste, mais il me semble qu'une loi n'est pas rétroactive* », répond le Premier échevin. »

S'agissant du périmètre couvert par l'étude, le consultant pourra étendre le champ de sa réflexion.

Cedric du Monceau insiste: s'il n'y a pas d'urgence à urbaniser la zone des anciens Bétons Lemaire, il serait dommage de traîner pour la place du vieux centre d'Ottignies qui périclité.

L'échevine en charge de la Petite enfance Julie Chantry demande d'approuver l'octroi d'une subvention de 13.070€ à la crèche parentale de Louvain-la-Neuve. Le conseiller Jacques Otlet se demande si cette subvention est justifiée, alors que les comptes de la crèche indiquent un bénéfice. Il s'étonne aussi de voir que le budget 2017 de la crèche annonce un subside communal de 16.250€.

L'échevin des Finances David da Câmara Gomes répond que rien n'empêche une association d'inscrire ce qu'elle veut dans son budget. Mais le subside de la Ville est bien de 13.070€.

Le point est reporté, le temps pour l'échevine de se renseigner au sujet des bénéficiaires.

Diagonale BD

En tant qu'échevin de la Culture, David da Câmara Gomes présente le programme de la 10^e édition de Diagonale BD. Pour l'occasion, la Ville s'est associée aux commerçants de la Dalle, pour proposer une fête «La magie de la BD» sur le thème du jazz, les 6 et 7 mai à Louvain-la-Neuve.

Le budget de la manifestation s'élève à un peu plus de 80.000€, hors salaires du personnel communal et des jobistes. La Ville bénéficie d'un subside provincial de 240.000€ pour couvrir ses diverses activités en tant que Pôle culturel de la Province.

La conseillère Nancy Schroeders regrette qu'après 10 ans, Diagonale se cherche encore.

«Chaque année, rien n'est jamais pareil. Le concept change, les dates changent, les partenaires changent... Seul le Prix que vous remettez est récurrent, mais il est élitiste. Et le succès de la fête populaire qui l'accompagne est mitigé. Quelle est la politique culturelle communale, derrière ce projet? Quelle est la stratégie? A qui profite-t-elle? Il manque une ligne de conduite à cet événement!» Et de poursuivre: *«Vous vous présentez comme la petite Angoulême. Après 10 ans, on ne peut pas dire que le grand public reconnaisse Ottignies-Louvain-la-Neuve comme la petite Angoulême! Mettre des grimpeurs et des magiciens dans les rues, en matière culturelle, ce n'est pas suffisant.»*

L'échevin répond que si le Prix Diagonale a 10 ans, la Fête de la BD n'en a que deux. Dès lors, il ne faut pas tirer sur le pianiste. *«Je reconnais que le volet ottinois de la fête est toujours balbutiant, mais il est difficile d'organiser un événement en deux lieux différents. Nous devons développer la collaboration avec le Centre culturel.»* Il reconnaît que si les moyens financiers sont conséquents, les moyens humains, eux, sont limités. *«C'est très lourd d'organiser des expositions. La Fête de la BD à Bruxelles, c'est aussi du grimage et des ballons de parade.»*

Tourisme et consultation populaire

L'échevin du Tourisme Benoît Jacob propose de consacrer 10.000€ à la production de produits marqués «Ville» (tasses, t-shirts, «magnets»...), pour la vente de souvenirs au comptoir de l'Office du Tourisme-Inforville. Le produit de la vente reviendra à la Ville.

- «*Quel sera le visuel?*», interroge le conseiller Jacques Otlet
- «*Ma photo!*», répond l'échevin.
- «*En reprenant la photo de chaque conseiller sur les «magnets», on pourrait proposer d'adopter un*

conseiller communal! On adopte bien des espaces verts!», suggère le conseiller Dominique Bidoul.

Il est près de minuit, l'attention commence à se dissiper!

Mais un point important doit encore être voté, qui retient un peu de public dans la salle. Il s'agit d'approuver l'organisation et les modalités, pour la consultation populaire sur l'extension du centre commercial de L'esplanade.

L'échevin de la Participation Michel Beaussart confirme que la consultation aura lieu le 11 juin.

La Ville dérogera aux dispositions prévues par le Code de la démocratie locale en ne proposant d'organiser que dix bureaux de vote au lieu d'une trentaine. L'administration considère en effet qu'il sera impossible, en deux mois, de mobiliser assez de présidents et de secrétaires pour pouvoir ouvrir plus de 10 bureaux.

Autre dérogation: la plateforme citoyenne et le promoteur pourront proposer que des témoins les représentent, dans les bureaux.

«Il y aura une première question, «Êtes-vous favorable à l'extension du centre commercial?», et la possibilité de répondre par oui ou non. Ensuite, d'autres questions permettront à ceux qui le désirent de motiver leur choix», annonce Michel Beaussart. *«Les habitants recevront une brochure explicative de 8 pages, en toutes boîtes. Ils pourront ainsi préparer leur vote à l'avance.»*

Les représentants des quatre groupes politiques remercient les membres du Comité de pilotage qui se sont réunis à plusieurs reprises, pour travailler sur ce projet. Unanimité. ■



Notre ville, terrain propice aux enquêtes

Nous vous l'annonçons dans le Bulletin d'avril: une enquête du Centre de recherche en démographie de l'UCL, en vue de mieux comprendre les enjeux du vieillissement, doit avoir dans notre ville, en septembre sans doute.

L'UCL n'est pas la seule à s'intéresser aux séniors. L'Université de Liège nous a informés qu'elle allait également procéder à une enquête sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe.

Outre ces enquêtes sur les plus de 50 ans, l'UCL programme une étude au sujet de la population nocturne de Louvain-la-Neuve.

Formalités

Pour certaines enquêtes, les chercheurs souhaitent disposer de données issues du Registre de la population. S'agissant de données à caractère personnel non «anonymisées», de nombreuses formalités sont requises.

Outre une autorisation du Collège communal, les chercheurs sont tenus de déclarer le traitement envisagé auprès de la Commission de la Protection de la Vie Privée, qui peut émettre une recommandation.

Hormis ces formalités administratives, les citoyens concernés peuvent contacter les chercheurs afin de connaître les données dont ils disposent à leur sujet. Ils peuvent également rectifier ces données, si elles s'avèrent incorrectes, ou s'opposer à leur traitement. Enfin, ils restent libres de participer ou non à ces enquêtes.

Les chercheurs ne peuvent utiliser

les données fournies par la Ville à d'autres fins que celles pour lesquelles elles ont été transmises. Ils doivent les détruire une fois l'enquête terminée.

Nous espérons que ces différentes enquêtes seront bien accueillies puisqu'il s'agit d'outils exceptionnels pour comprendre nos citoyens et tenter de s'adapter au mieux à leurs besoins et souhaits. ■



[https://www.privacycommission.be/fr/](https://www.privacycommission.be/fr;);

https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/iacchos/demo;http://ot-ds.sipr.ucl.ac.be/cps/ucl/doc/ac-arec/documents/30-09-2016_cp_JP_Sanderson_Living_Lab_UCL.pdf;

<http://www.share-project.be>

Enquête auprès des ménages

La Direction générale de la Statistique au SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie organise une enquête sur les revenus et les conditions de vie, notamment auprès de plusieurs ménages de notre ville, jusqu'en septembre 2017.

Les ménages admis à participer à cette enquête recevront une invitation par courrier. Un enquêteur, muni d'une carte

d'accréditation, interrogera les ménages à l'aide d'un ordinateur portable.

C'est à titre volontaire que les ménages sollicités participeront à cette enquête. Ils recevront toutefois un dédommagement de 30€ (exonéré d'impôt) pour le temps qu'ils auront consacré à répondre aux questions.

Merci de réserver un bon accueil aux enquêteurs.



02 / 277 75 57

Dialoguez avec le Collège

Comme annoncé dans le Bulletin de février, des rencontres entre les habitants et le Collège communal sont organisées dans les quartiers, tout au long de cette année.

La 3^e rencontre concernera le centre d'Ottignies, La Croix, le Stimont et le Bauloy. Elle aura lieu le mercredi 13 septembre, à 20h, à l'hôtel de ville d'Ottignies.

Tous les habitants de cette zone sont les bienvenus. Ils sont invités à faire connaître - avant le 6 juillet - le(s) sujet(s) qu'ils désireraient voir aborder lors de cette rencontre. Par courriel (participation@olln.be) ou courrier (Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, service Activités et Citoyens, Espace du Cœur de Ville, 2, à 1340 Ottignies). Une invitation toutes-boîtes, envoyée en août, reprendra les sujets choisis.

Pour rappel, la 2^e rencontre concernera le Petit-Ry, Limelette et Rofessart. Elle est programmée le mercredi 21 juin, à 20h, à l'hôtel de ville également. Une invitation toutes-boîtes sera envoyée début juin aux habitants concernés.

Victime ou témoin d'une agression ?

Vous avez été victime ou témoin d'une agression, d'un comportement inadéquat ou d'une situation problématique, dans notre ville? Faites-le savoir à la police.

Un email ne suffit pas. Appelez rapidement le 101 ou 112, pour qu'une équipe de police soit envoyée sur les lieux afin d'assister la victime. Cela permet aussi, sur base d'une description rapide, d'avoir une chance d'identifier - et si nécessaire, d'arrêter - le/les auteurs.

Pour des faits graves tels que des agressions physiques, il est capital de porter plainte, pour orienter les recherches (au commissariat, vous examinerez les photos de suspects parfois déjà connus des services de police), mais aussi pour être reconnu(e) comme victime et entamer son processus de reconstruction.

Commissariat de police
Rue du Monument, 54,
à Ottignies

Antenne de police
Voie des Hennuyers
à Louvain-la-Neuve



Réseaux d'enseignement non communaux

Vous avez découvert les écoles communales dans l'encart central de ce Bulletin. Voici les réseaux d'enseignement non communaux.

Enseignement public officiel fondamental de la Communauté française

Athénée royal Paul Delvaux

www.arolln.be
Av. Bontemps, 2
1340 Ottignies
Tél.: 010 / 42 04 30
Directeur : Frédéric Frémy

Enseignement public officiel secondaire de la Communauté française

Athénée royal Paul Delvaux

www.arolln.be
Av. des Villas, 15
1340 Ottignies
Tél.: 010 / 42 04 20

Implantation de Lauzelle
(pédagogie participative)
Rue de Clairvaux
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 42 04 27
Préfète des études:
Liliane Verlent

Enseignement fondamental libre

Collège du Biéreau

www.biureau.be
Rue du Collège, 2
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 45 03 06
Directeur: Stéphane Vreux

Ecole Martin V

www.martinv.be
Bd du Nord, 2
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 45 01 02
Directeur: David Foret

Ecole Notre-Dame

www.
ecolenotredamecerouxmousty.be
Av. des Iris, 14
1341 Céroux-Mousty
Tél.: 010 / 61 41 18
Directrice: France Opdecam

Ecole Saint-Pie X

www.ecolestpiex.be
Av. Saint-Pie X, 5
1340 Ottignies
Tél.: 010 / 41 45 98
Directeur: Eric Xhonneux

Enseignement fondamental libre non-confessionnel

Ecole des Bruyères

www.bruyeres.be
Av. des Arts, 11
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 45 16 66
Directeur: Marc Guiot

Enseignement spécialisé

Ecole Escalpe « Escalpade »

*Enseignement spécialisé de
type 4*
(enfants atteints d'un handicap
moteur)
www.escalpade.be
Rue de la Ferme des Bruyères, 2
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 43 98 23
Directrice: Juliane Monville

Enseignement secondaire libre

Collège du Christ-Roi

www.ccro.be
Rue de Renivaux, 25
1340 Ottignies
Tél.: 010 / 42 04 70
Directeur:
Olivier Van Herstraeten

Lycée Martin V

www.lmv.ucl.ac.be
Rue du Collège, 3
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 48 96 40
Directeur: Damien Dejemeppe

MAISON CROIX-ROUGE

OTTIGNIES LLN COURT S^t ETIENNE

Rue de Franquénies, 10, à 1341 Cérroux-Mousty

- + l'épicerie sociale chez APIDES, Clos de l'Acierie, 1, à Court-St-Etienne, ouverte les **mardi** et **jeudi** de 9h à 12h
- + la vestiboutique ouverte en nos locaux les **mardi** et **jeudi** de 8h30 à 11h30
- + le service Hestia destiné à des personnes isolées ou en situation difficile
- + les collectes de **sang**
- + les formations (brevet élémentaire BEPS, Secourisme, etc..)
- + animation en maisons de repos
- + le prêt de matériel sanitaire
- + les **secours**

Vous avez envie d'en savoir **plus** sur nos activités et vous avez quelques heures à nous consacrer, nous serons **ravis** de vous **accueillir** en nos locaux. Vous pouvez également nous contacter au 010/41 88 66 ou par mail sl-ottignies-lln@redcross-fr.be

Nous vous en **remercions**.

Anne Jacobs,

Présidente de la MCR



Vente et pose de tous types de clôtures

Ets
BERGER RUELLE DRAYE

Rue aux Fleurs, 29 - 1341 Cérroux-Mousty

010/61 81 61



GEOFFREY WILMART

Création et entretien d'espaces verts

GSM 0472/75 49 44 • Fax 010/61 10 33

*Vous êtes inséparable de Facebook,
Instagram ou encore Snapchat?*

*Twitter est votre fenêtre sur
le monde ?*

Vous êtes passionné(e) par le
bien-être et la cosmétique ?

L'idée de monétiser votre
temps sur les réseaux sociaux
vous excite ?



Contactez-moi sans tarder

christophe@boostezvotreavenir.com

0479 61 61 92



VOTRE IMAGE
A BESOIN
D'UN LIFTING ?

WWW.ASOLAR-COMMUNICATION.BE

Credit photo : 123RF

Subside en faveur d'actions vers le Sud

Plusieurs citoyen(ne)s d'Ottignies-Louvain-la-Neuve sont engagés dans des actions en faveur des populations du Sud ou les soutiennent.

Chaque année, la Ville prévoit un budget pour subsidier certaines des initiatives choisies parmi celles que vous aurez proposé au Conseil consultatif Nord-Sud.

Demandez le dossier concernant cet appel à projets. Il y figure, entre autres, un formulaire qu'il est impératif de compléter et de joindre au dossier que vous rentrez.

Adressez votre demande au Collège au plus tard le 1^{er} septembre 2017.

Outre le formulaire indispensable, votre dossier peut contenir toute information que vous jugez utile à la bonne compréhension de votre projet et à son évaluation.

Un groupe d'analyse examinera les demandes en fonction de critères précis qui font partie du dossier qui vous est remis, dont les points essentiels sont :

- une coopération qui soutienne les citoyens des pays du Sud précarisés dans leur mise en œuvre de projets de développement ;
- une coopération ayant dans notre commune une portée éducative.

Le groupe d'analyse sélectionnera les dossiers qu'il recommande au Collège, lequel, s'il agrée, les soumettra au Conseil communal qui statuera in fine. ■

Info 010 / 43 61 94
ccns@olln.be

SOS bénévoles

Dans le cadre de son projet pour l'intégration des réfugiés « Tremplin pour la vie », le Collectif des Femmes (Louvain-la-Neuve) recherche des personnes prêtes à enseigner le français aux réfugiés.

Des personnes avec qui les réfugiés pourront pratiquer ce qu'ils ont appris lors des cours dispensés par le Collectif, et qui leur permettront de s'insérer dans un réseau social. ■

La Ferme équestre de Louvain-la-Neuve recherche des volontaires pour accompagner les enfants dans leur découverte des animaux de la ferme, 1 jour/semaine ou davantage.

Vous aimez partager et transmettre ? Vous n'avez pas peur de mettre la main à la pâte (préparation, animation, rangement, nettoyage...) ? Rejoignez l'équipe !

Le 21 juin, de 15 à 17h, événement autour du cheval de trait ardennais, son utilisation en attelage et en hippothérapie. Démonstrations gratuites à la Ferme équestre. ■

Le Club Magnétique de Limelette aide les handicapés de la vue à accéder à la lecture et à la culture, par la production de CD audio MP3. Il recherche des bénévoles pour :

- réaliser les montages de la bibliothèque sonore. Cette activité se fait chez soi, au rythme qu'on choisit. Une formation est assurée, mais un minimum de connaissances en informatique est nécessaire.
- des travaux administratifs (1 à 2 demi-jour/semaine).
- rédiger des articles. Cette activité se fait chez soi. ■



0495 / 22 74 48
0489 / 80 26 71
tremplinpourlavie@gmail.com
www.collectifdesfemmes.be



010 / 45 24 74
info@ferme-equestre.be
www.ferme-equestre.be



0477 / 82 97 97
christianerobin.clubmagnetic@scarlet.be
contact@clubmagnetic.org



AD Limal

La Saison des **BARBECUES** *est ouverte!*



AU MENU: VINS DE QUALITÉ, TENDRES GRILLADES,
MARINADES SAVOUREUSES ET ASSORTIMENTS ALLÉCHANTS.



AD DELHAIZE Limal «Chez Darche» • Tél. 010 42 03 03

HORAIRE - ouvert tous les jours :

Le lundi de 13h à 19h • Du mardi au samedi de 8h30 à 19h • Dimanche et jours fériés de 8h à 12h

Lutter contre les plantes invasives

On les appelle « espèces exotiques envahissantes » ou « espèces invasives ». Clandestines pour certaines, introduites délibérément pour d'autres, elles ont des mœurs vagabondes et pullulent localement. Elles sont responsables de dégradations importantes de l'environnement et peuvent occasionner des nuisances pour la santé publique.

Des mesures préventives et curatives doivent être prises d'urgence, pour gérer au mieux ce nouveau risque biologique.

La Région vous informe sur le site <http://biodiversite.wallonie.be/servlet/Repository/?ID=28453>

Dans nos bois

Plusieurs espèces invasives pullulent dans nos bois, notamment le prunus « serotina ». On en croise parfois des

spécimens énormes. A ce jour, il n'est pas obligatoire de les supprimer. Toutefois, nous souhaitons intervenir à plusieurs endroits, avec votre aide :

- **le vendredi 23 juin** : au Bois de l'Escavée, travail de gestion, avec la Société royale forestière de Belgique. Rdv à 10h au centre sportif Jean Demeester (rue de l'Invasion)
- **le lundi 10 juillet** : au Bois de l'Escavée, dégagement des jeunes feuillus avec les participants d'Été solidaire. La journée se terminera par une visite du bois animée par un guide de la Société royale forestière. Rdv à 9h au centre Demeester.
- **le mercredi 12 juillet** : au Bois du Tienne de Loche, avec les participants d'Été solidaire. Rdv à 10h à la Ferme de Balbrière, chemin du Griffon.

Dans nos cours d'eau

Les berges de nos cours d'eau sont envahies par deux espèces : la renouée du Japon et la balsamine de l'Himalaya. Pour la première, on ne dispose pas de moyens de lutte économiquement et humainement soutenables. Pour la seconde, la lutte a débuté il y a 5 ans et commence à porter ses fruits. Ainsi, la balsamine n'est plus visible sur le Pinchart. Mais elle est malheureusement toujours présente sur le Ry Angon (à hauteur du Bois des Rêves et en aval).

Participez à l'opération de lutte le long du Ry Angon, **le mardi 11 juillet**. Rdv à 9h30, devant la gare de Mousty. Avec le Contrat de Rivière et les jeunes d'Été solidaire. Merci de vous inscrire en mentionnant votre peinture, pour que nous puissions mettre des « waders » (cuissardes) à votre disposition. ■



environnement@olln.be ou 010 / 43 62 50

Nos cimetières « zéro phyto »

L'usage des herbicides a complètement disparu dans nos cimetières. D'autres communes souhaitent profiter de notre expérience.

Une quarantaine de personnes impliquées dans l'entretien des cimetières à Lasne, Genappe, Fernelmont, Enghien... ont participé à une table ronde du Pôle de Gestion Différenciée sur le thème de l'entretien des cimetières, le 2 mai, à l'hôtel de ville d'Ottignies.

Ils y ont été accueillis par l'échevine de l'Environnement Julie Chantry, qui leur a présenté les mesures prises à Ottignies-Louvain-la-Neuve pour parvenir à respecter la réglementation wallonne « zéro phyto » : usage de rabots de piste et autre outils mécaniques destinés

à enlever les mauvaises herbes des allées de gravier, arrachage manuel, usage de plantes couvre-sol variées, de broyat ou de matériaux minéraux entre les concessions...

Les participants se sont rendus au cimetière d'Ottignies, où ils ont pu s'entretenir avec l'équipe des fossoyeurs et l'éco-conseillère Dorothée Hébrant.

D'abord menée dans deux cimetières (Ottignies et Limelette), l'expérience « zéro phyto » a été étendue à nos six cimetières en 2016. Si vous y constatez la présence de végétaux dans les allées, ce n'est pas un signe

de négligence de nos services mais le résultat d'une évolution vers une gestion des lieux plus respectueuse de l'environnement. ■



Une visite au cimetière d'Ottignies, pour découvrir les mesures prises afin de respecter la réglementation « zéro phyto ».



Be WAPP: 160 sacs poubelles

Merci à nos habitants qui ont participé à la 3^e édition du grand nettoyage de printemps «Be WAPP».

Les 24, 25 et 26 mars, quelque 160 sacs poubelles ont été remplis de déchets par les 21 équipes (composées d'une à vingt personnes, voire 70 jeunes à l'Athénée Royal Paul Delvaux, bravo!) inscrites à la 3^e édition de l'opération Be WAPP initiée par la Wallonie.

La Ville a proposé à ses habitants courageux de placer une affiche plastifiée «Cette zone a été nettoyée par des citoyens», pour inciter au respect.

Jusqu'à 250€ d'amende

La Ville est régulièrement interpellée au sujet de la propreté publique. Ajouter des poubelles n'est pas une solution: elles sont remplies par des inciviques, qui y déposent leurs sacs de déchets ménagers. Il faut sensibiliser (la Ville le fait notamment au travers de son site internet et de son Bulletin bimestriel), nettoyer (le travail des 17 membres de l'équipe communale en charge génère 250 tonnes de déchets chaque année, dont

l'évacuation coûte environ 50.000€ à la collectivité) et sanctionner. Pour ce faire, l'éco-conseillère Dorothee Hébrant n'hésite pas à fouiller les poubelles, à la recherche d'un indice qui permettra d'identifier le contrevenant.

«En 2016, la Ville a ouvert 463 dossiers de sanctions administratives, dont 137 concernaient des dépôts clandestins, qui ont donné lieu à 73 amendes», annonce l'échevine en charge de l'Environnement Julie Chantry. «Les amendes vont jusqu'à 250€, auxquels on ajoute le coût des prestations des services communaux.»

En plus des auteurs de dépôts conséquents, la Ville souhaite sanctionner les «distracts»: ceux qui laissent tomber un papier, un mégot, une cannette... et «oublent» de les ramasser. La difficulté réside en cela qu'il faut prendre les fautifs sur le fait, et qu'il est impossible de cacher un policier derrière chaque buisson.

Néanmoins, la police a prévu de mener des actions coup de poing pour (r)éveiller les consciences. ■



L'UCL partenaire

Le parc de la Source et les bords du lac de Louvain-la-Neuve, propriétés de l'UCL, sont souvent montrés du doigt.

Le prorecteur aux Affaires régionales de l'UCL Marc Francaux le reconnaît: peut mieux faire, en regard de ce qu'il observe sur d'autres campus, en Amérique du Nord par exemple.

«Cela nous désole. Des riverains, des collègues, même des étudiants s'en plaignent», dit-il. «Nous ne disposons pas d'une force de répression comme la police, mais nous exerçons une certaine vigilance, notamment pour que les alentours des cercles soient nettoyés après chaque fête étudiante.»

Le prorecteur insiste: les déchets

ne sont pas seulement le fait d'étudiants. Louvain-la-Neuve est fréquentée par de nombreux élèves des écoles secondaires, par des fêtards venus d'ailleurs, par des groupes marginalisés... qui affectionnent particulièrement les lieux évoqués plus haut.

L'UCL assume cependant ses responsabilités: Marc Francaux a été chargé, par le Conseil rectoral, de mettre en place une plateforme rassemblant l'ensemble des acteurs de la ville pour mener une action concertée afin de réduire le nombre d'incivilités urbaines.

Une première réunion a eu lieu le 27 avril, aux Halles universitaires, qui a réuni des représentants de l'UCL, de la Ville, de l'Aula Magna, de la Gestion Centre Ville, de l'Association des Habitants, du Lycée Martin V,

de la Haute Ecole Léonard de Vinci, de L'esplanade, du Musée Hergé...

Chacun a fait part des difficultés qu'il rencontre au quotidien et des solutions qu'il apporte déjà, avant d'accepter de réfléchir à des propositions d'actions communes.

Une nouvelle réunion permettra d'étudier les différentes suggestions, pour choisir celles à concrétiser le plus rapidement possible.

De son côté, l'échevine de l'Environnement a rencontré les délégués de classe des écoles secondaires de la ville (Athénée Royal Paul Delvaux, Christ-Roi et Lycée Martin V) pour évoquer avec eux la question de la propreté publique. La rencontre organisée le 25 avril au Centre culturel d'Ottignies a réuni quelque 200 élèves très intéressés.

AB

Courtage en assurances

ASSURANCES BIDOUL

Toutes assurances - Toutes compagnies - Prêts hypothécaires - Placements

Place du centre, 4 | Tél. : 010 41 32 13 | bidoul@portima.be
1340 Ottignies - LLN | Fax : 010 41 02 02 | FSMA n° 111128A

laboratoire dentaire



Réparation en +/- 1 heure
Renfort
Vérification gratuite
Egalement à domicile

Rue Montagne du Stimont, 45 - 1340 Ottignies - LLN
Tél. : 010.415.426

LA bio SPHÈRE

Pionnière du secteur, La Biosphère a accompagné activement l'évolution du bio depuis ses débuts. Elle offre une gamme unique de produits... Et du frais, plus frais que frais !

100% BIO - 100% RESPECT - 100% ENGAGÉ

La Biosphère privilégie la filière courte ou directe quand les produits viennent de l'étranger. Elle s'implique dans les relations avec ses producteurs comme avec ses clients. Elle prend en compte les réalités de terrain et s'adapte en fonction des possibilités de chacun - à l'exact opposé de la grande distribution qui impose à tous ses conditions.

ACHETER DU BIO EN FILIÈRE COURTE, C'EST CONSTRUIRE DEMAIN !

Ouvert 7 jours sur 7
Bld du Centenaire 8
1325 Chaumont-Gistoux
tél 010 24 34 41
www.labiosphere.be

WAVRE
OTTIGNIES
LLN

BELLIÇON FAIT BOUGER

“Envie de **REBONDIR** pour la **forme** et le plaisir ?”

Places limitées !
Inscrivez-vous par mail ou par GSM.

Venez essayer ce nouveau concept de bien-être accessible à tout âge !

Mercredi
10h00 à 11h00
Judi
19h00 à 20h00

NUTRI-KER
Des conseils pour une santé de fer !

Centre Sportif de la plaine des Coquerées
Rue des Coquerées 50a
B-1341 Ottignies

Informations : Mail : info@nutri-ker.be | GSM : +32(0)475 36 83 74
Plus d'infos sur le site : www.nutri-ker.be

VIDANGE LIMALOISE

DÉBOUCHAGE, CURAGE, DÉTARTRAGE
DE TUYAUX ET CANALISATIONS

VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES & CITERNES

DÉBOUCHAGE W.C., ÉVIERS, BAINOIRES

TRAVAUX D'ÉGOUTS

DÉBOUCHAGE HAUTE PRESSION



APRES UN PASSAGE PAR CAMERA POUR INSPECTION DE VOS ÉGOÛTS RECEVEZ VOTRE VIDÉO EN COULEURS SUR CLEF USB !

Rue Elie Legrève, 5 • 1300 Limal • Tél. : 010.41.67.50 • 0477.26.04.19 (urgence)
E-mail : vidange.limaloise@skynet.be • www.vidangelimaloise.info

Diagonale - Le Soir, une certaine idée de la BD

Philippe Geluck a remporté le Prix Diagonale-Le Soir « spécial 10 ans », le 5 mai à Louvain-la-Neuve. Le Grand Prix du jury a couronné l'œuvre de Philippe Berthet ; le prix du meilleur album, « Monsieur Désire ? », de Virginie Augustin et Hubert ; le Prix de la meilleure série, « Gus », de Christophe Blain.

Le jury du Prix Diagonale-Le Soir était presque au complet (dix auteurs de renom), le 5 mai à la Ferme du Biéreau, pour remettre ses Grand Prix, Prix du meilleur album et Prix de la meilleure série, au cours d'une cérémonie festive mise en scène par Eric De Staercke.

Il s'agissait déjà de la 10^e édition de cet événement, qui a pour ambition de défendre et transmettre une certaine idée de la BD belge.

« Aujourd'hui, la concurrence est rude. Ce n'est plus si évident pour un auteur belge de se faire connaître en dehors de nos frontières », a déclaré le président du jury Jean Dufaux, à l'initiative de ce prix avec l'échevin de la Culture David da Câmara Gomes. Un échevin dont il a vanté la qualité de la cuisine et des vins : c'est chez David da Câmara que les membres du jury se retrouvent joyeusement, quatre fois par an, pour élire les meilleurs scénaristes et dessinateurs.

« Nous recevons 100 à 110 albums, envoyés par différents éditeurs. Nous en lisons d'autres aussi, sur base de nos choix personnels et des propositions du journaliste Daniel Couvreur, qui fait partie de notre jury. Avant notre première réunion, nous établissons un classement des albums que nous avons préférés », a expliqué Jean Van Hamme. « Après quoi, nous en discutons, chacun défend ses poulains. Cette année, nous sommes très vite tombés d'accord. »



Les lauréats Diagonale 2017, félicités par l'échevin de la Culture.

Jean Dufaux a reconnu qu'il était impossible de lire toute la production d'une année. « Nous sommes certainement passés à côté d'autres excellents albums, peut-être des chefs-d'œuvre. Cela reste un prix subjectif, un prix de cœur et d'esprit, un prix de style. Mais quand on regarde les albums primés Diagonale, je pense que nous avons une bibliothèque honnête. »

La qualité Diagonale

Pour marquer la 10^e édition du Prix, le jury a décidé d'octroyer un prix spécial à Philippe Geluck, déjà lauréat notamment du Pôle d'Or de notre Ville.

Le Prix de la meilleure série a été remis à Christophe Blain, pour « Gus » ; le Prix du meilleur album, à Virginie Augustin et Hubert, pour « Monsieur Désire ? ».

« Nous sommes très heureux de mettre une femme à l'honneur.

Elles ne sont pas très nombreuses dans le milieu de la BD, certaines font des choses remarquables, en scénario et en dessin », a constaté Jean Dufaux.

Le Grand Prix du jury est allé à Philippe Berthet, pour l'ensemble de son œuvre. En recevant cette distinction, le Belgo-Français rejoint le jury Diagonale.

D'après Yslaire : « Pour ce prix, le débat est assez théorique. Il porte sur « C'est quoi être un auteur, en BD ? » Il y a des oppositions très fortes entre les membres du jury, il faut faire évoluer le regard de certains pour parvenir à se mettre d'accord sur un nom, car ceux qui sont choisis vont déterminer l'avenir, la « qualité Diagonale ». » ■

Le Marsu et les Schtroumpfs

Une cinquantaine d'auteurs de BD ont dédicacé leurs albums, les 6 et 7 mai à Louvain-la-Neuve. Parmi eux, Batem était à l'honneur, pour la sortie du 30^e album du Marsupilami.

La remise des Prix Diagonale-Le Soir s'accompagne désormais d'une fête de la BD, dans le centre de Louvain-la-Neuve. Cette année, elle avait lieu les 6 et 7 mai. Les commerçants s'y sont associés, pour proposer une braderie sur le thème de la magie de la BD. Les magiciens, sculpteurs de ballons, clowns et marionnettes... sans oublier les châteaux gonflables, parades et fanfares... ont eu un succès fou notamment auprès des mouvements de jeunesse.

Pendant que la Schtroumpfette, Benoît Brisefer et le Petit Poilu distribuait de nombreux câlins dans la rue Charlemagne, les chasseurs de dédicaces attendaient de rencontrer leurs auteurs préférés (Walthéry, Servais, Hermann... et Batem, dans un décor évoquant la Palombie), sous le chapiteau installé place de l'Université.

La bourse BD a fait le bonheur de ceux qui souhaitent acquérir des albums d'occasion, l'Office du Tourisme-Inforville accueillait deux expositions, ainsi que les master classes données par les lauréats des Prix Diagonale. ■





Des stages de qualité, pour s'amuser!

Stages de cirque 2017

Une semaine de stage créatif à la découverte du Cirque...
 Dans une ambiance familiale et avec une équipe pro,
 viens jongler avec mille objets, danser en équilibre sur un fil,
 faire des pirouettes sur un trapèze ou un monocycle...

ETE 1 du 03 au 07 juillet
ETE 2 du 10 au 14 juillet
ETE 3 du 31 au 04 août
ETE 4 du 07 au 11 août
ETE 5 du 14 au 18 août
ETE 6 du 21 au 25 août
ETE 7 du 28 au 31 août

POUR LES ENFANTS DE 3 - 12 ANS

De 9h à 16h
 Garderie de 8h à 18h
 Ecole des Bruyères - LLN

Infos : Ecole de Cirque du Brabant Wallon
 0493/76.91.97 - www.ecbw.be



COHERENCE

Expertise et Conseil en Rénovation et Energie

Vous accompagne dans vos projets de rénovation et d'amélioration énergétique
Maîtrise les exigences PEB et vous aide à obtenir les primes
Réalise le certificat PEB en cas de vente ou de location

1340 Ottignies-LLN - 0479 45 93 75
www.coherence.one




SPORT
CULTURE

www.sport-culture.be
 010 400 501

Toi aussi, apprend à nager!

ECOLE DE NATATION - AQUAGYM - AQUAFIT - ECOLE DE JUDO

Le plaisir du 2-roues pour tous



1978
 L'expérience des deux roues à tout service depuis

MECA SERVICE
 Avenue des Vallées, 163
 1341 Céroux-Mousty
010 61 23 86
info@mecaservice.be
www.mecaservice.be


ENTRETIENS ET RÉPARATIONS TOUTES MARQUES




Nous serons présents au PAM Expo de Court-St-Etienne lors de la Braderie du 10 et 11 juin dans le cadre de l'exposition de vieilles motos.

THEO TAXI

0470 61 83 98
theotaxi14@gmail.com
 Ottignies
 Louvain-La-Neuve



24/7

Les meilleurs ont gagné

Mais hélas, pas les nôtres ! Les élèves des écoles communales de Blocry et de Limelette se sont respectivement classés quatrièmes et huitièmes, lors de la finale des championnats scolaires de crosse canadienne.

La finale des championnats scolaires de crosse canadienne avait lieu le 28 mars, au complexe sportif de Perwez. Elle a vu s'affronter les huit meilleures équipes du Brabant wallon, dont deux d'Ottignies-Louvain-la-Neuve : Blocry et Limelette.

Malheureusement, Limelette n'a pas gagné un seul des 7 matchs de la journée. Et Blocry n'a remporté que les 4 derniers. Ce qui leur vaut une 4^e position (Blocry) et une 8^e position (Limelette) au classement. Derrière Genval, Thorembais et Orbaix.

« Vu les antécédents de Blocry - nous avons gagné le titre provincial une quinzaine de fois - c'est clair que c'est un peu décevant », constate le professeur d'éducation physique Marc Lecler, qui entraîne les élèves de Blocry trois fois par semaine, sur le temps de midi. « Mais c'est déjà bien d'arriver en finale. Ils ont joué à leur niveau et ça s'est passé dans la bonne humeur. Ils sont juste un peu moins forts cette année, alors que d'autres écoles se donnent plus à fond qu'il y a dix ans. »

Les 14 joueurs de Blocry ont pourtant pu compter sur le soutien de leurs condisciples, venus les encourager l'après-midi, avec leurs professeurs Christine Matthys et Anne Rigaux. La directrice de l'école, Sylvie Daveloose, était présente aussi, pour leur remettre la coupe.

« Habituellement, nous venons les



Les élèves de Blocry et de Limelette, à Perwez.

supporter toute la journée. Mais c'était long pour ceux qui ne jouaient pas », remarque Christine Matthys. « Les élèves jouent beaucoup mieux quand ils ont des supporters : aujourd'hui, ils ont gagné tous les matchs de l'après-midi ! »

Les joueurs de Limelette se sont souvenus qu'ils avaient été classés quatrièmes en 2016. « Il y avait d'excellents joueurs l'an passé », se souvient Matthias Gohy, ravi d'avoir joué en finale. « C'est un chouette sport, il faut courir. C'est marrant de se faire des passes et de marquer ! »

Plus de 2000 enfants

Cette année, 146 équipes venant de 47 écoles du Brabant wallon ont participé au tournoi (soit plus de 2000 enfants). Après 9 éliminatoires, 20 équipes se sont qualifiées pour les deux demi-finales, jouées les 14 et 21 mars à Perwez.

« C'est un tournoi inter-réseaux, même si c'est la Fédération Sportive de l'Enseignement Officiel Subventionné (FSEOS) qui l'organise », précise Amandine Cardia, coordinatrice de la Fédération et professeur d'éducation physique dans les écoles communales de Lauzelle, La Croix et Ottignies Centre. « L'école de Lauzelle n'a pas dépassé le stade des qualifications, mais c'était une première participation. Les élèves de Martin V et de Saint-Pie X ont été éliminés lors de la demi-finale du 21 mars. »

Parmi les cinq arbitres, nous avons reconnu l'ancien directeur de l'école Saint-Pie X, Daniel Lefevre. Il nous a confié n'avoir jamais voulu arbitrer un seul match joué par Saint-Pie X, pour ne pas risquer d'être un peu trop favorable à son ancienne école ! ■

Corrida d'été

Les Compagnons du Buston, en partenariat avec la Ville et son Centre Sportif Local Intégré (CSLI), vous invitent à participer à la Corrida d'été, le 1^{er} juillet, à 17h, à Limelette. 3,5, 7 et 10,5km. Préinscriptions : 5€. Sur place : 7€. Kids run 1000m (gratuite).





Encore plus de sport à Mousty

La nouvelle salle du Centre Sportif Local Intégré (CSLI) a été inaugurée le 22 avril.

L'ancien sénateur Jean Sondag, qui fut aussi conseiller communal de 1971 à 1998, rêvait de l'extension du Centre sportif des Coquerées. Il en était le papa, un des administrateurs dès sa création en 1984, devenu président d'honneur en 2007. Il est malheureusement décédé en janvier 2016, mais il avait assisté à la pose de la première pierre de l'extension du centre, en 2015.

«Toutes les semaines, il me demandait des nouvelles des activités et de l'agrandissement», se souvient l'échevin des Sport Benoît Jacob.

Le Conseil d'Administration du CSLI a accepté, à l'unanimité, de donner le nom de Jean Sondag à la nouvelle infrastructure.

L'épouse de Jean et ses quatre fils en ont dévoilé la plaque à l'occasion de son inauguration, le 22 avril à Mousty. Avec beaucoup d'émotion et de gratitude à l'égard de la Ville.

1.470.000€ t vac

L'extension (1200m², qui s'ajoutent aux 2700m² de l'ancienne partie) comprend une salle de 780m² (34x23m) pour la pratique du basket, du volley, du badminton et du mini-foot, quatre vestiaires collectifs et deux vestiaires d'arbitres (accessibles aux personnes à mobilité réduite), ainsi qu'un bureau. L'accueil a été réorganisé, ainsi que la circulation permettant l'accès d'une salle à l'autre.

L'échevine en charge des Bâtiments Annie Galban-Leclercq a rappelé les différentes étapes du projet depuis la désignation du bureau d'architecture (l'Atelier du Champ Sainte-Anne, d'Ottignies) en 2010. Elle a expliqué comment des choix avaient dû être faits pour ne pas dépasser l'enveloppe de 1.500.000€ permettant d'obtenir

75% de subsides de la part d'Infrasport.

«Nous avons été très vigilants sur le plan énergétique. La salle est dotée de trois lanterneaux pour profiter d'une lumière naturelle diffuse en journée. Les vestiaires sont équipés de détecteurs de présence. Un système de régulation permet d'assurer le confort thermique de la salle et des vestiaires.»

5000 heures d'occupation

L'inauguration s'est faite en présence notamment du ministre wallon des Infrastructures sportives Pierre-Yves Dermagne, de l'ancien ministre wallon des Sports et actuel président du Parlement wallon André Antoine, du ministre du Budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles André Flahaux. Le premier a dit toute sa joie de pouvoir être présent à l'inauguration d'une infrastructure qui profitera au plus grand nombre.

De fait! Le CSLI est fréquenté par quelque 1300 sportifs affiliés à des clubs proposant la pratique de 15 disciplines. Sans compter les 800 enfants inscrits aux stages scolaires, les sportifs qui participent aux activités en-dehors des clubs, les écoles communales, les

associations... Soit 5000 heures d'occupation par an!

«Il était devenu impossible de répondre positivement à toutes les demandes des clubs. Réaliser un horaire d'occupation devenait une véritable gageure pour le directeur», a expliqué l'échevin des Sports. «L'ouverture de cette nouvelle salle est la preuve de la place que tient le sport à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Le sport, c'est un peu l'école de la vie. On y apprend le dépassement de soi, la discipline, la rigueur, le goût et le sens de l'effort, la solidarité et l'humilité dans la victoire comme dans la défaite.»

Espace du Fair-Play

La cérémonie s'est terminée par l'inauguration d'un «Espace du Fair-Play» à l'extérieur du centre sportif.

Le président du Panathlon Wallonie-Bruxelles Philippe Housiaux a parlé d'un geste symbolique. «70 communes de la Fédération ont déjà rejoint le mouvement du fair-play, il en reste encore beaucoup à convaincre. Car en matière de sport, il y a les résultats, mais aussi la façon d'y arriver. A côté de l'entraînement sportif, il est important d'entraîner aux valeurs du sport.» ■



L'épouse et les quatre fils de Jean Sondag ont dévoilé la plaque de la nouvelle salle du Centre sportif des Coquerées, le 22 avril.



PEUGEOT

**VOTRE CONCESSIONNAIRE
PEUGEOT**

Vente de véhicules neufs
et occasions

Service après-vente
toutes marques



GP CARROSSERIE

Agréé toutes compagnies
Réparations toutes marques
Véhicule de remplacement



GP CAR WASH*

3 programmes de lavage
à partir de 8,50 €

Qualité du nettoyage
type "Américain"

* Service disponible à Court-St-Etienne

PEUGEOT NIVELLES

Rue de la Science 8
1400 Nivelles

Tél. : 067/21.36.26

info.nivelles@gpautomobile.be

GP CARROSSERIE

Grand Route 22
1435 Corbais

Tél. : 010/45.54.54

info.carrosserie@gpautomobile.be

PEUGEOT COURT-ST-ETIENNE

Avenue des Combattants 1
1490 Court-Saint-Etienne

Tél. : 010/62.16.62

info.cse@gpautomobile.be

www.gpautomobile.be



REDLINE

« Office de l'Orangerie »

15, rue Colleau

1325 Chaumont-Gistoux

T : + 32 (0)10 88 17 90

Fax : + 32 (0)10 88 97 48

www.redline-communication.be

Fin prêts pour la saison

Les cyclistes sont venus en nombre à l'après-midi «Place au vélo», le 10 mai à Louvain-la-Neuve, pour faire vérifier leurs vélos par des professionnels, obtenir des informations sur l'équipement réglementaire, se renseigner sur les cadenas...

Plusieurs services de la Ville (Activités et Citoyens/Jeunesse, Cellule de Développement Communautaire, Prévention, Environnement/Mobilité... ainsi que la police) collaborent avec succès à l'organisation de l'après-midi «Place au vélo», chaque année à Louvain-la-Neuve. Aux côtés des représentants des Gracq, Pro Velo, Débrouillards, La Cordiante, Kot Méca...

La 6^e édition de l'événement avait lieu le 10 mai, sur la place de l'Université. Une trentaine de personnes étaient mobilisées, pour offrir une révision complète de leurs vélos aux visiteurs.

«Après une première vérification, les cyclistes sont envoyés dans différents ateliers: freins, pneus, direction, dérailleur, phares, sonnette, catadioptres, gravure... il y a tout sur place, et c'est gratuit», explique Valentin Pécheny,

en charge de la coordination de l'événement pour le service Activités et Citoyens de la Ville. «La Province distribue des gilets et informe les personnes intéressées par l'achat d'un vélo électrique: questions techniques, primes... La police répond aux questions relatives à la mobilité en général, le code de la route, la conduite sous influence, les cadenas... L'éco-conseillère propose des balades...»

Nouveauté cette année: l'Université de Louvain animait un vélo presse-fruits et faisait déguster des biscuits énergétiques «maison». Une équipe de Sécu-rail/SNCB donnait des recommandations afin d'éviter le vol de vélos.

Parcours d'habileté

Initialement, les objectifs de cette journée étaient de sensibiliser tous les usagers de la route - aussi les automobilistes et les motards - à la sécurité. Mais vu l'énorme

succès de la partie consacrée au vélo, il a été décidé, dès 2016, de concentrer tous les efforts sur ce secteur.

«Le parcours d'habileté animé par Jean Patte, du Gracq, est plébiscité par les enfants: ils apprennent à freiner, changer de direction, franchir un obstacle...», constate l'échevin de la Jeunesse Benoît Jacob. «Le circuit go-kart est aussi très apprécié. Cette année, nous l'avons installé au cortil du Coq Hardi, juste à côté de la place de l'Université.»

La Ville a écrit à tous ses petits habitants qui ont 8 ans en 2017, pour les inviter à participer à cette journée et leur offrir un casque vélo. Une quarantaine d'enfants se sont inscrits.

«C'est moins que les années précédentes, mais l'usage du casque, même s'il n'est pas obligatoire, est entré dans les mœurs. Beaucoup ne s'inscrivent pas car ils ont déjà un casque.»

Michel Bagérius, auteur des bandes dessinées Stopi, était présent, pour dédicacer ses albums. Un quizz était organisé, pour permettre aux dix plus malins de repartir avec le tome 1.

La vente de vélos d'occasion remis aux normes par La Cordiante (service d'accueil de jour pour des personnes handicapées mentales) a remporté un grand succès. Un visiteur est même venu avec d'anciens vélos pour les offrir à l'association. Sympa! ■



Du monde aux ateliers, pour vérifier les pneus, freins, dérailleurs...

Délibère-toi!

pour les 14-20 ans



À la fin de l'année scolaire, dans l'enseignement secondaire, les adolescents sont parfois sans projet, ni soutien ou activité. Les parents travaillent et les enseignants sont occupés à délibérer. Cette période de «jours blancs» peut être mise à profit de façon constructive.

Délibère-toi! est un projet positif et participatif qui donne la possibilité aux jeunes de 14 à 20 ans de s'engager - gratuitement - dans des actions citoyennes et dans l'organisation d'un festival culturel.

Les actions citoyennes permettent de s'investir dans une ou plusieurs activité(s) au profit de la collectivité, sous forme de volontariat, formations ou découverte de métiers. Par exemple: encadrer des personnes porteuses d'un handicap, passer son brevet de secouriste, participer à

l'organisation d'un festival, accompagner un journaliste, entretenir des espaces verts... Ces stages citoyens, de durée variable, ont lieu entre le 20 et le 30 juin, partout en Brabant wallon.

Délibère-toi!, c'est aussi un cabaret de jeunes artistes et un festival musical ouvert à tous, le 22 juin, à la Ferme du Biéreau (Louvain-la-Neuve). Tous les jeunes peuvent s'essayer à la scène, moyennant une inscription au préalable. Au programme du festival: le groupe de rap déjanté liégeois «les R'tardataires», les Franco-Belge

«JeanJass Et Caballero», et une dizaine de groupes de jeunes. Le volet culturel de Délibère-toi! donne l'occasion aux jeunes de s'investir en tant que bénévoles, artistes ou spectateurs.

Inscriptions: www.deliberetoi.be

Ce projet est coordonné par le Collectif Délibère-toi! regroupant plusieurs associations et communes du Brabant wallon et soutenu financièrement par notre Ville, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Province du Brabant wallon. ■

Louvain-la-Plage

fête ses 10 ans

Du 5 juillet au 6 août.

Vous n'avez pas l'occasion de partir en vacances?! La plage vient à vous, sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve. Du 5 juillet au 6 août, 7 jours/7, de 10h à minuit (jeux fermés à 20h).

Les enfants pourront participer à différentes activités (cuistax, parcours accrobranche, ateliers bricolage, château gonflable, jeux de société...) pendant que les parents, grands-parents, amis, collègues... seront confortablement installés sur d'agréables transats, pour écouter un concert ou siroter le dernier cocktail à la mode.

Amateurs de concerts – gratuits! – ne manquez pas Sonnfjord et Romain Humeau (le chanteur du

groupe Eiffel), le 14 juillet. Le 28 juillet, c'est Dan San et Konoba qui se produiront sur la place de l'Université.

Notre fête nationale se fêtera comme il se doit, le 21 juillet, sur la place Montesquieu: les habitants s'y retrouveront pour un tournoi de pétanque, un barbecue et un bal folk.

L'ASBL Gestion Centre Ville vous promet une édition spéciale 10 ans pleine de surprises! ■

Info www.louvainlaplage.be
www.ahlln.be

Bal aux lampions

Notre fête nationale se fêtera déjà le 20 juillet, avec le traditionnel bal aux lampions organisé par le Comité des Fêtes de Céroux, sur la place de Céroux. Il sera animé par le groupe «Sortez Cover»: ambiance assurée! A partir de 21h. À minuit, feu d'artifice musical! Entrée gratuite.



Info 010 / 61 54 30
www.ceroux.be



Passionnés de technique et de radio

Les radioamateurs mettent leur matériel et leurs connaissances au service de la communauté en cas de crise, quand les moyens de communication traditionnels sont saturés, défaillants...

Il s'agit d'environ 35 passionnés de technique et de radio à faire partie de la section Brabant Sud (BTS) de l'Union royale belge des amateurs-émetteurs «UBA». Originaires en majorité de notre ville, mais aussi de Court-Saint-Etienne, Villers-la-Ville, Rixensart... ils se réunissent le 1^{er} vendredi du mois, à 19h30, à la Maison de la Citoyenneté d'Ottignies, pour parler technique, entendre les nouvelles de l'organisation internationale et se faire remettre les cartes «QSL» qui attestent des contacts qu'ils ont établis.

«Les cartes contiennent toutes les données relatives au contact: la date et l'heure de la liaison, l'indicatif du correspondant, la fréquence utilisée...», explique Jules Thibaut, président du club. «Elles ressemblent à des cartes postales, en couleur de plus en plus souvent, pour faire voir au correspondant la station, l'opérateur ou les antennes.»

Certains radioamateurs ouvrent leur station tous les jours, d'autres une ou quelques fois par mois.

La réunion mensuelle n'est pas destinée à établir des contacts radios: il n'y a pas de station à la Maison de la Citoyenneté. Les membres du club sont à la recherche d'un local où ils pourraient le faire.

Efficaces en cas d'urgence

Le radio amateurisme est un hobby technique qu'on ne peut pratiquer qu'après avoir réussi un examen pour obtenir une licence soit de base, soit «HAREC» (la seconde demande des connaissances plus étendues que la première). Il faut s'y connaître non seulement en électricité, radioélectricité, électronique, techniques de radiocommunications... mais aussi apprendre la réglementation.



Les radioamateurs de la section Brabant Sud de l'Union royale belge des amateurs-émetteurs.

La plupart des membres du club d'Ottignies possèdent la licence HAREC. Ce sont «des fous, des drogués de technique» (NDLR: c'est eux qui le disent!). Ils construisent leurs appareils et peuvent les réparer (ils sont tenus de maintenir leur station en bon état de fonctionnement, des contrôles sont effectués par les agents de l'Institut belge des services postaux et des télécommunications). Un des leurs a même conçu un nouveau relais, électroniquement autonome, qui permet de rayonner sur presque tout le pays en cas de panne des réseaux de communication classiques. Il est situé dans le parc scientifique de Louvain-la-Neuve.

Car outre le plaisir d'entrer en contact avec d'autres, les radioamateurs ont un rôle essentiel lors d'une crise. Ils peuvent être réquisitionnés (par le bourgmestre, le gouverneur ou le ministre de l'Intérieur, suivant le plan d'urgence activé) pour mettre leur matériel et leurs connaissances au service de la communauté. Ils font régulièrement partie des plans préventifs aux côtés de la Croix-Rouge, lors de grands événements.

Les radioamateurs impliqués dans le réseau d'urgence Bears sont opérationnels dans les 2 heures, avec du matériel (radio, antennes,

batterie et groupe électrogène portatif) qui les rends autonomes pendant 24 heures au moins. Ils sont tous bénévoles.

Les membres du club d'Ottignies ont participé à un exercice d'urgence provincial, le 25 octobre 2016 à Tilly. Après celui-ci, le gouverneur a écrit au président, pour souligner la qualité du réseau radio déployé et son efficacité. Une belle reconnaissance.

Contacter l'ISS en 2018

Le club envisage de contacter les écoles secondaires de notre ville, dans le but d'organiser - en 2018 - une communication entre les élèves et les astronautes de la Station spatiale internationale, dans le cadre du programme ARISS.

«L'exercice durera une dizaine de minutes, au départ d'une des écoles où nous aurons installé notre matériel. Nous entreron en liaison radio avec l'astronaute à bord et poserons les questions préparées par les jeunes, qui pourront entendre les réponses de l'astronaute», s'enthousiasme Jules Thibaut. ■



010 / 40 07 70
albert.ska10@scarlet.be
jules-thibaut@skynet.be

40.000 petits œufs

Les cloches et autres lapins de Pâques ont semé 40.000 petits œufs en chocolat, le 1^{er} avril, dans la prairie voisine de la Ferme du Douaire (Ottignies). La pluie n'a pas effrayé les gourmands, qui ont rempli leurs paniers!

Le déluge s'est abattu sur Ottignies, le 1^{er} avril, une demi-heure avant la traditionnelle chasse aux œufs organisée par la Ville et les commerçants du Douaire: quelle infortune!

Heureusement, cela n'a pas découragé les chasseurs. Ils sont nombreux à avoir rejoint la Prairie Orban (en face de la Ferme du Douaire), capuches sur la tête, pour tenter de récolter un maximum de trophées: des rouges, des verts, des bleus et des blancs!

Le départ a été donné sur le coup de 15h, par l'échevin des Fêtes Benoît Jacob et l'échevin du Commerce Cedric du Monceau. Sous le regard attentif des scouts de la 25^e Unité du Petit-Ry, chargés de veiller à ce qu'aucun enfant ne franchisse les grilles avant le signal.

Pour éviter les bousculades traumatisantes, les plus petits pouvaient être accompagnés d'un parent, dans une prairie séparée de celle des grands.

Avant et après la chasse, les enfants ont pu profiter d'activités organisées à la Ferme du Douaire, par le Centre de Loisirs Actifs (CLA), le Centre de Formation Sportive (CFS), le kot-à-projet «Kotstume» de l'UCL... : bricolage, grimage, tir à l'arc, château gonflable...

Finalement, la pluie a très vite été oubliée. ■





Mouvements de jeunesse

Un souper pour échanger autour des projets.

Plus de 120 animateurs de nos mouvements de jeunesse (représentant 7 Unités de scouts, guides et patros) ont participé à la soirée organisée à leur intention, le 15 avril à l'école communale de Blocry.

«C'était la 2^e édition», rappelle l'échevin de la Jeunesse Benoît Jacob. «Le but est de leur permettre d'échanger autour de leurs projets,

de partager les bonnes adresses pour les camps...»

Le bar était tenu par les scouts du Petit-Ry, le souper était offert par la Ville et le «quizz» musical qui a suivi avait été préparé par les scouts de Céroux.

De l'avis unanime: une excellente soirée, à refaire! ■



Appel aux bons vivants !

Défendez les couleurs de votre quartier aux jeux qui verront ceux-ci s'affronter, le 13 août, de 14 à 18h, au centre sportif Jean Demeester (rue de l'Invasion, 80, à Ottignies).

Dans la bonne humeur et avec le plus grand fair-play, quatre équipes s'affronteront au travers de différentes épreuves sportives et ludiques destinées aux jeunes et moins jeunes. Un barbecue sera organisé à 18h. ■

Pour participer, contactez votre futur chef d'équipe

Pour Ottignies :
Vincent Courbet :
0477 / 28 29 20

Pour Céroux-Mousty :
Pierre van Steenberghe :
0473 / 29 11 38

Pour Limelette :
Hervé Honoré :
0474 / 53 99 52

Pour Louvain-la-Neuve :
Marie-Astrid Dapsens :
mariepupuche@hotmail.com.

Nos habitants publient



L'écrivain ottintois **Michel Lambert** publie un nouveau recueil de nouvelles, «Le lendemain», aux éditions Pierre-Guillaume de Roux. 20€.

Les romans et nouvelles de Michel Lambert, reconnus de longue date, ont valu à leur auteur de nombreuses récompenses, dont le Prix Rossel, le Grand Prix de la Nouvelle de la Société des Gens de Lettre, le Prix Triennal du roman, le Prix Ozoir'Elles... Michel Lambert a été élu «Pôle d'Or» de notre Ville en 2002.



L'architecte néolouvaniste **André Stevens** publie «Un jour en transit par tout temps», dans la collection Carnets de voyage des éditions L'Harmattan. Un ensemble de textes poético-littéraires écrits au cours de ses missions de consultance dans le monde, ces quarante dernières années. 22€.

Il y a 40 ans: la fusion des communes

Le Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Généalogie d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (CHAGO), en collaboration avec le CHAF de Court-Saint-Étienne, vous invite à une conférence-débat sur l'historique de la fusion des communes et le cas d'école que fut celui d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, « Quand Ottignies devint Ottignies-Louvain-la-Neuve... sans Court! », le mardi 30 mai, à

20h, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville (avenue des Combattants, 35, à Ottignies).

Les conférenciers - Joseph Tordoir, historien et président du Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de généalogie de Wavre (CHAW), et Valmy Féaux, gouverneur honoraire de la province du Brabant wallon et ancien bourgmestre - reviendront sur cet évènement qui a bouleversé

le paysage administratif de la Belgique en 1977, et notre commune, en particulier.

Le débat sera animé par le journaliste de TV Com Max Zimmerman.

Bienvenue à tous, entrée gratuite. ■



Stages d'été

Le Centre d'Expression et de Créativité (CEC) « Le Cla » organise trois stages à la Maison de la Laïcité Hypathia d'Ottignies (19, rue des Deux Ponts):


-Du 10 au 14 juillet, de 5 à 11 ans: « Couleurs et saveurs ». 140€ ;

-Du 17 au 19 juillet, à partir de 17 ans: « Du graphisme à la peinture... toute une aventure ». 110€ ;


-Du 28 au 31 août, de 5 à 11 ans: « Du dessin à la peinture... toute une aventure ». 75€.

 www.ceccla.be

La Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (la MEFS, rue de la Sapinière, 10, à Blocry) organise plusieurs mini stages (« explorer, bouger, sauter... mais aussi, chanter, écouter, imaginer... »), pour les enfants de 2,5 à 5 ans (non accompagnés), en juillet et en août. Les habitants de notre ville bénéficient d'un tarif réduit: 50€ pour 5 matinées, 40€ pour 4 matinées.

 www.olln.be
0473 / 640 823
maisondelenfance@olln.be

Pro Velo Brabant wallon propose un stage vélo aux jeunes de 10 à 14 ans, du 10 au 14 juillet. 97€. Exploration d'itinéraires, petite formation aux premiers secours, jeux, sports...

 www.provelo.org/stages
010 / 40 15 13

Dancez!

Les professeurs de danse de l'académie de musique/danse/théâtre de Court-Saint-Etienne et Ottignies-Louvain-la-Neuve organisent des portes ouvertes, les 7 et 9 juin. Au lycée Martin V Biéreau (le 7 juin de 14 à 19h et le 9 juin de 16h45 à 19h), ainsi que dans la salle du Werchai (locaux de l'académie, rue des Ecoles, à Court-Saint-Etienne), le 9 juin de 16h10 à 18h50). Bienvenue à tous!

 010 / 61 42 36

Wallonie Food Truck Festival

Le Wallonie Food Truck Festival se déroulera du 30 juin au 2 juillet, sur le parking de l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve. Vous pourrez y déguster des produits frais, de qualité, de proximité, et de saison! Entrée gratuite.

 010 / 47 47 47 • info@tourisme-olln.be


Balades thématiques

« Hergé à la campagne », le 2 juillet à 10h

Une promenade guidée par Dominique Maricq, l'auteur du livre « Hergé, côté jardin », sur les traces d'Hergé dans la campagne de Céroux.

« Découverte de la ville nouvelle », le 6 août à 10h

La découverte de Louvain-la-Neuve (parcours guidé par Denis Ferir, guide à l'Office du Tourisme-Inforville) débutera par la présentation de la maquette en 3D.

 Inscription obligatoire à l'Office du Tourisme-Inforville de Louvain-la-Neuve:
010 / 47 47 47
info@tourisme-olln.be

L'entrée au Musée Hergé est gratuite le 1^{er} dimanche de chaque mois.

Info: www.museeherge.com

ÉTÉ 2017

COURS INTENSIFS

SOUTIEN SCOLAIRE

LANGUE + ACTIVITÉ

LANGUE DÉCOUVERTE **NEW**

www.clb.be/stagesvacances

▶ 0800 21 332

6-18 ans

STAGES

BRUXELLES | LOUVAIN-LA-NEUVE | LIÈGE | NAMUR | NIVELLES

CLL
language centres

ASBL associée à l'Université catholique de Louvain

La propreté publique est l'affaire de tous

Tout comme beaucoup de personnes qui la fréquentent, nous trouvons qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve est une ville globalement propre, notamment grâce aux 17 agents communaux qui y veillent. Il n'empêche, tout comme nous, vous avez certainement déjà expérimenté la vue d'encombrants dans un fossé, de déchets de jardin sur les berges d'une rivière, de restes de paquet de frites au pied d'un banc, de canettes et autres bouteilles en plastique sur une pelouse.

Nous avons tous les deux participé au «Grand Nettoyage de Printemps» organisé par la Région wallonne, fin mars 2017. A LLN, sur 800m d'accotement de la rue Génistroit, nous avons ramassé entre autres 44 canettes, 20 bouteilles en plastique, et 18 bouteilles de vin, soit près de 10 kg de déchets. A Cérroux, le long de la rue Hergé, nous avons retrouvé plus de 50 canettes, 30 bouteilles en plastique et des dizaines de mégots de cigarettes. Voici donc des résultats similaires dans des endroits de notre ville dont l'aspect bucolique et la densité de la population sont tout à fait différents.

Serait-ce devenu la norme ? Pourquoi des personnes salissent ainsi l'espace public ? Pourquoi ces personnes se comportent-elles différemment quand elles sont à l'extérieur de chez elles ?

De nombreux commentaires pointent 4 groupes de coupables.

Certains estiment que ce sont les **parents** qui ont raté l'éducation des enfants. Beaucoup n'hésitent pas à englober aussi les enseignants et les éducateurs. Mais parents et éducateurs peuvent-ils contrer l'influence des normes sociétales mises en évidence par des sociologues telles que « sois servile le jour, travaille en obéissant au chef » et

« sois frivole la nuit, dépense, oublie les contraintes, fais-toi plaisir, vis comme tu veux ». Bref des normes sociales qui veulent que lorsque le chef, réel ou symbolique, n'est plus là, on a le droit de se faire plaisir immédiatement, sans contrainte. Et abandonner ses déchets là où on est.

D'autres estiment que ce sont les **gestionnaires** de sites et les **responsables politiques** qui portent une lourde responsabilité car ils ne prévoient ni assez de poubelles ni assez de nettoyage. A la gare, dans les endroits de concert, dans les centres commerciaux, près des terrains de sport... Pourtant, même à deux mètres des poubelles, des déchets sont jetés.

Une partie des citoyens évoque un manque de fermeté et de sanctions de la **police**. Que fait-elle ? Où est-elle ? Elle n'a qu'à aussi s'occuper des problèmes de propreté en plus de s'occuper de sécurité et de tranquillité.

Plusieurs solutions sont déjà mises en œuvre :

- des efforts sont faits par les gestionnaires de sites et par les services communaux pour faire de la sensibilisation et placer suffisamment de poubelles, pour des ramassages fréquents, pour des nettoyages réguliers, pour une remise en ordre rapide des sites après une fête...
- le Collège communal a demandé à la police de passer plus souvent aux endroits plus particulièrement exposés à ce type d'excès. C'est le cas du lac de LLN, surtout la nuit. Et essayer de prendre les personnes sur le fait. Un investissement pour aider entre autres l'UCL à mieux surveiller ses sites et ses étudiants ;
- le Conseil communal a voté une liste de sanctions administratives en cas d'incivilités. Ce règlement prévoit des

amendes mais aussi des sanctions de type travaux d'intérêt général. Nettoyer les endroits salis est aussi une bonne leçon.

Mais, d'abord et avant tout, au-delà de toutes ces mesures, nous appelons de tous nos vœux à ce que chaque citoyen prenne conscience de l'enjeu de notre dette environnementale qui est colossale. La planète est atteinte dans sa chair à de nombreux endroits, et très profondément. Les coûts de nettoyage de la Terre ne sont nulle part enregistrés dans nos comptes financiers.

Cet état de fait doit faire réagir chacun d'entre nous. Et surtout les jeunes. Si ce déclic se fait, aucun d'entre nous ne voudra augmenter cette dette. Chacun voudra, petit à petit, contribuer à la réduire. Et à guérir notre planète.

Nous sentons qu'il va falloir accompagner et inciter les citoyens dans cette démarche. Et un des moyens est de générer de meilleurs comportements à travers une fiscalité environnementale. Une fiscalité environnementale qui n'a pas pour objectif d'augmenter les recettes mais qui a un effet retour et comportemental : des citoyens qui veillent à une ville plus propre, ce qui génère moins de dépenses communales pour veiller à la propreté. Des exemples : poubelles au poids, consignes sur les canettes et les bouteilles en plastique...

La propreté publique est l'affaire de chacun. Et de respect de tous par tous. Une contribution à la vie en société qui n'est pas contraignante une fois que vous pensez à notre Terre nourricière et aux générations futures. ■

Philippe Delvaux et Hadelin de Beer
Conseillers communaux Ecolo



La majorité, responsable de l'immobilité

Lors du Conseil communal du 25 avril dernier, nous n'avons pas été tendres avec la majorité (et avec le groupe ECOLO en particulier), responsable de la mobilité dans notre commune, ou plutôt de l'immobilité. Constatant les problèmes croissants de circulation, empirant d'année en année, nous avons remis en question leur stratégie et dénoncé le manque de vision politique de la majorité. Il n'en fallait pas plus pour faire sortir le bourgmestre de ses gonds. Selon lui, la stratégie du Collège est très claire, et de se vanter d'avoir doté la ville d'un Plan Communal de Mobilité (PCM), et d'avoir lancé et mené tant d'études en matière de mobilité (et de viser, en particulier, le plan local de mobilité accompagnant le « Master Plan » pour un réaménagement futur des abords de la gare d'Ottignies).

En réalité, nous ne pouvons pas lui donner tort, ces études ont été faites et envisagent bien des pistes pour améliorer la mobilité dans notre commune. Ainsi, le PCM existe bien, sauf qu'il date de 2003 et prévoyait des mesures « à long terme » à mettre en œuvre dans les années 2010, à savoir la création de deux nouvelles liaisons : (i) La liaison N 275/E411 par la N 257 au nord de la Ville (reliant ainsi la Chaussée de Bruxelles à la E411 via Rixensart), et (ii) La liaison N 275/N25 au sud de la commune (reliant la chaussée de Bruxelles à la N25 via Court-Saint-Etienne). En 2017, ces mesures n'ont toujours pas connu ne serait-ce qu'un début de réalisation. Nous admettons que la commune n'ait pas toutes les cartes en mains pour ces réalisations d'envergure (les communes de Court-Saint-Etienne, de Rixensart et de Wavre

mais aussi la Région wallonne étant également compétentes). Il n'empêche que le PCM indiquait noir sur blanc que ces nouvelles liaisons « **sont essentielles, car en leur absence, il n'est presque plus possible, avec le réseau existant, de développer l'habitat(...)** ».

Si ce PCM constitue l'élément principal de la stratégie du Collège en matière de mobilité, force est de constater qu'elle est dépassée, les objectifs à long terme n'étant pas réalisés dans les délais envisagés. Mais pire encore, le Collège préfère l'ignorer et permet de construire, massivement, encore et encore, dans le centre d'Ottignies (plusieurs centaines de logements envisagés sur le site des anciens Bétons Lemaire par exemple), saturant plus encore le réseau routier alors qu'en 2003 déjà la majorité ne contestait pas que les voiries existantes étaient déjà plus que saturées.

Quant au Master Plan de la gare (datant lui déjà de 2013), autre élément de la stratégie mise en avant par le Collège, il repose sur la création d'un viaduc surplombant les voies de chemin de fer, reliant l'avenue de Masaya à l'avenue des Villas, viaduc à propos duquel le Master Plan indique : « **Une densification des abords de la gare n'est d'ailleurs pas envisageable sans une solution pour cette voirie [l'avenue des Combattants], qui fleurte en permanence avec les limites de saturation** ». Or ici encore, le pont Masaya semble plus qu'hypothétique mais cela n'empêche pas le Collège d'envisager 900 nouveaux logements (et donc quelque 1350 voitures supplémentaires sur notre réseau) sur le site « Benelmat ». Vous avez dit stratégie ?

Un stratège ne se juge-t-il pas à l'aune de ses résultats, plus qu'à l'existence sur papier d'une stratégie plus théorique qu'efficace et opérante ? Aujourd'hui il suffit qu'une voirie soit bloquée pour que l'ensemble du centre d'Ottignies s'en trouve complètement paralysé. A Limelette, les files remontent régulièrement depuis le pont de l'Europe jusqu'à l'école de Jassans, et il faut parfois plus d'une demi-heure aux automobilistes pour parcourir 2 km (!) Le Collège avance ses stratégies, nous lui demandons des résultats plutôt que de se perdre dans des études...

Mais c'est à vous de juger ! ■

**Pour le Groupe OLLN 2.0,
Nicolas Van der Maren
Conseiller communal**

Les COMMERCES DU CENTRE D'OTTIGNIES sont accessibles pendant les travaux

I ♥
mes
commerçants

VENEZ RENDRE
VISITE À VOS
COMMERÇANTS !
ILS VOUS ATTENDENT
PLUS QUE JAMAIS.



Rénovation et aménagement de la rue des Deux Ponts
Infos: www.olln.be

le samedi **10 Juin** de **10h** à **18h**.

à l'occasion de la fête des papas

les commerçants accueillent des passionnés de

pêche à la mouche

afin de vous faire découvrir
une véritable discipline

dans le respect de la nature.



Démonstrations de fabrications
de mouches artificielles
sur place
et autres animations.

